

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

12^{ME} ANNÉE, No 589.—SAMEDI, 17 AOUT 1895

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



UNE QUESTION DE TOILETTE

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 17 AOUT 1895

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Les hommes de Chateauguay, par Benjamin Sulte. — Carnet du *Monde Illustré*. — Nouvelle : Une mort tragique, J.-Emile Richard. — Étude de mœurs, par Aimée Patrie. — Les batailles de l'avenir, par le colonel X. — La justice en Chine. — Poésie : Paul de Chomedy de Maisonneuve 1641-1663, par Maximilien Coupal. — Nos gravures. — Vaudreuil, par Augustin Lellis. — Hygiène, par le Dr Lancereaux. — Notes et impressions. — Renseignements divers. — Apologue dominical, par Louis Veillot. — Choses et autres. — Jeux et récréations. — Les échecs. — Feuilleton : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES. — Une question de toilette. — Portraits : M. l'abbé F.-X. Gosselin ; M. Léonard Rivière. — La fanfare de Chambly Bassin. — Couvent de Bellevue (près Québec). — Beaux-Arts : Allons ! saute ! A travers le Canada : Carillon : L'ancienne prison qui existait en 1837. — Como : Le débarcadère. — Le Parc Logan à Montréal ; Portrait du chef fleuriste, M. Pinoteau ; Vue générale du Parc ; Intérieur de la grande serre ; La grande serre. — Résidence de M. Pinoteau. — Gravure du feuilleton.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



De quel côté que souffle le vent, il nous apporte les échos de discussions plus ou moins amères à propos de la question d'enseignement.

Hier, on parlait des écoles de Manitoba, on en parlera probablement encore plus tard, mais aujourd'hui c'est surtout des écoles de droit qu'il s'agit, et l'affaire a une telle importance, qu'il me faut bien en dire un mot.

Une commission du barreau de notre province a décidé, par trois voix contre une, de présenter un projet de loi portant qu'à l'avenir tout titulaire d'un diplôme de facultés de droit pourrait exercer la profession d'avocat sur la simple présentation de ce document, après avoir, toutefois, subi une enquête sur ses bonnes vies et mœurs.

C'est à peu près la loi française, avec cette

différence cependant que le licencié en droit, en France, n'est vraiment avocat "complet" qu'après trois ans de stage, les législateurs de là-bas ayant reconnu qu'il faut suivre assidûment, pendant trois années, les audiences des tribunaux, pour se familiariser avec les us et coutumes des cours de justice.

Dans notre pays, où l'avocat cumule en partie les fonctions d'avoué avec les siennes propres, on n'exige pas de stage, et l'étudiant est admis à la profession, en passant avec succès un examen devant une commission spéciale du barreau, sans avoir besoin de présenter de diplôme ni de prouver qu'il a suivi les cours d'une école de droit.

Le diplôme, qui n'est actuellement rien qu'un morceau de parchemin, serait donc appelé à avoir une grande valeur, si le projet devenait loi, à la prochaine session du parlement ; mais voici que les réclamations surgissent et que nombre d'avocats déclarent vouloir s'opposer à cette mesure.

Et, à l'appui de la position qu'ils prennent dans le débat, ils donnent pour raison que, la loi étant passée, les écoles de droit n'auraient peut-être d'autre ambition que de former le plus d'avocats possible, ayant plus en vue le nombre que la qualité.

Cela me semble traiter un peu plus que cavalièrement nos facultés de droit et mettre le comble au mépris que semblent avoir plusieurs avocats pour l'enseignement donné chez nous.

Déjà, il y a quelques années, quand on décida que le diplôme de bachelier suffisait, comme en France, pour être admis à l'étude du droit, beaucoup de membres du barreau jetèrent les hauts cris et dirent que la profession allait être encombrée et que le niveau des études ne ferait que baisser avec la nouvelle loi, les collèges étant, par cela même, accusés de ne servir que de mauvaises fabriques d'étudiants.

C'est aller très loin, tellement loin que cela équivaut à dire que les professeurs de nos collèges sont complètement incapables de reconnaître d'une manière sérieuse quels sont les élèves susceptibles d'être admis à l'étude d'une profession, et que les diplômes qu'ils donnent n'ont aucune valeur.

La loi fut votée, sanctionnée, mise en pratique, et je ne sache pas qu'on ait lieu de s'en plaindre.

Aujourd'hui, en s'opposant à la mesure proposée, on paraît tenir le même langage envers les écoles de droit qui ne vaudraient absolument rien, puisque les diplômes qu'elles accordent ne confèrent aucun privilège.

Ce n'est pas en agissant ainsi que les avocats convaincront le public qu'ils ont des idées vraiment larges et qu'ils conserveront la dignité et le respect de leur noble profession, puisqu'ils paraissent avoir fort peu de considération pour les professeurs qui occupent généralement une haute position dans le barreau.

Il n'existe pas d'institution qui n'ait besoin de réformes, puisque la perfection n'est pas de ce monde, mais si, comme on le prétend, l'enseignement donné dans nos collèges est inférieur, que l'on s'adresse au conseil de l'Instruction Publique, avec de bonnes raisons et des projets acceptables.

Et la chose serait d'autant plus facile qu'il ne serait nullement ici question de races et de religion, puisque les collèges et institutions, tant catholiques que protestantes, sont intéressés dans l'affaire.

Les collèges ont pour objet de donner aux élèves une instruction qui leur permette de poursuivre leurs études d'une manière utile, pour une profession quelconque, et le diplôme qu'ils donnent, doit être la preuve qu'ils ont les connaissances voulues pour ce faire.

Les écoles de médecine et de droit ont pour mission de faire des médecins et des avocats et le collège des médecins ainsi que le barreau doivent respecter leurs décisions.

Sinon, et si les écoles ne valent rien, qu'on les supprime, et qu'on en revienne au bon vieux temps, où un étudiant en droit se présentait devant un juge qui lui faisait une ou deux questions et prononçait le *dignus es intrare*, qui le faisait avocat.

Je suis donc tout à fait en faveur du nouveau projet de loi et j'espère bien qu'il aura plein succès.

* * La Cour d'Angleterre a décidé qu'une noble duchesse ayant épousé, en secondes ou troisièmes noces, un homme au-dessous de son rang (un très honnête homme, du reste) perdait tous les privilèges qu'elle avait en vertu du mot de duc que portait son précédent mari.

C'est très bien — pour l'Angleterre — puisque l'usage le veut ainsi en cette île, mais que cela nous fait donc rire ici, où nous n'avons ni noblesse, ni duchés, ni marquisats, etc., etc.

* * L'autre jour, me trouvant à la campagne et voyant les papillons embrasser les fleurs, je me suis souvenu de cette charmante petite bluette de Victor Hugo.

La connaissez-vous ? Dans tous les cas, vous la relirez avec plaisir :

La pauvre fleur disait au papillon céleste :
Ne fuis pas !
Vois comme nos destins sont différents. Je reste,
Tu t'en vas !

Pourtant, nous nous aimons, nous vivons sans les hommes
Et loin d'eux,
Et nous nous ressemblons, et l'on dit que nous sommes
Fleurs tous deux !

Mais, hélas ! l'air t'emporte et la terre m'enchaîne.
Sort cruel !
Je voudrais embaumer ton vol de mon haleine,
Dans le ciel !

Mais non ! tu vas trop loin ! Parmi des fleurs sans nombre
Vous fuyez,
Et moi je reste seule à voir tourner mon ombre
A mes pieds !

Tu fuis, puis tu reviens, puis tu t'en vas encore
Luire ailleurs.
Aussi me trouves-tu toujours à chaque aurore,
Toute en pleurs !

Oh ! pour que notre amour coule des jours fidèles,
O mon roi,
Prends comme moi racine, ou donne moi des ailes
Comme à toi.

* * Il me semble que l'on devrait profiter de la provision d'assassins que l'on a sous la main, pour faire sur eux quelques expériences d'hypnotisme, de magnétisme, de tout ce que l'on voudra, pour essayer de leur délier la langue pendant leur sommeil.

Je ne parle pas de la planchette, parce que je n'y crois pas du tout, mais un magnétiseur pourrait peut-être avoir un certain succès et aider la justice.

Je ne vois rien de répréhensible dans l'emploi de ce moyen. Si l'accusé est innocent, il n'en résultera aucun mal pour lui, s'il est coupable, la société a intérêt à le savoir et à faire ce qu'elle peut pour arriver à ce résultat.

La chose a tellement de bon sens que vous verrez beaucoup de personnes hausser les épaules en me lisant.

* * Un directeur de théâtre a reçu dernière ment la lettre suivante

" Cher Monsieur,
" Si la mise à ma disposition de bons fau-

teuils d'orchestre pour demain *peut vous rendre service*, veuillez faire remettre les billets chez moi, rue, No"

Pour de l'aplomb, c'est de l'aplomb.

Benjamin Sulte

LES HOMMES DE CHATEAUGUAY

II



Le capitaine George-R. Ferguson, commandant la compagnie de Fencibles qui prit part à la bataille de Châteauguay, était un homme de cinquante ans et peut-être au delà. Sa bravoure personnelle et l'empire qu'il exerçait sur ses hommes déterminèrent de Salaberry à le placer au centre de sa ligne, là où les Américains devaient porter leurs coups décisifs. Cette compagnie était composée en majorité de Canadiens-français, enrégimentés depuis deux à cinq ans, et comptait, dans l'estime de Salaberry, comme de la troupe réglée. Elle résista admirablement, ce jour là, aux attaques de l'ennemi. Chacun de ses hommes tira de trente-cinq à quarante coups de fusil. Ils devaient prendre à peu près trois minutes pour charger l'arme, l'amorcer, épauler, viser ; cela donne une heure et trois quarts de feu continu, mais nous savons que les temps d'arrêt ont été nombreux durant les trois heures de sa durée, de sorte que l'on peut calculer un coup de fusil par cinq minutes par homme, soit cent soixante et quinze minutes ou trois heures pour 2,600 coups.

Le lieutenant Charles Pinguet, qui raconte très bien la bataille dans une lettre à son frère, était de la compagnie Ferguson, laquelle, dit-il, comptait en ce moment soixante-douze hommes engagés au feu, et, sur ce nombre, il y avait plus de cinquante Canadiens-français.

De son côté, le lieutenant Michel O'Sullivan écrivait, dans un journal de Montréal, aussitôt après la bataille : "Le lecteur éloigné ou imbu des préjugés ne croira peut-être pas que toute la force engagée de notre côté n'excédait pas trois cents hommes, mais c'est le fait, nous l'affirmons sans crainte d'être contredit. Le reste de notre armée était en réserve par derrière. Il est tout à fait flatteur de pouvoir ajouter que ces trois cents hommes, et leur brave commandant étaient tous Canadiens, à l'exception du brave capitaine Ferguson, de trois hommes de sa compagnie et de trois officiers appartenant à d'autres corps. Qu'on le dise toutes les fois qu'on fera mention de la bataille de Châteauguay, et il faudra que le préjugé cache sa tête hideuse et que les murmures de la malveillance soient étouffés par la honte et la confusion."

Va sans dire que O'Sullivan était un pur Canadien-français par ses sentiments et par le sang de sa mère.

Les "trois officiers appartenant à d'autres corps" devaient être les capitaine Hughes, Wright et Robertson.

Salaberry avait placé Ferguson à sa droite et, à la droite de ce dernier, le capitaine La Mothe avec ses Sauvages. Dans son rapport officiel, Salaberry vante le sang-froid, la conduite déterminée et la promptitude à exécuter les ordres qui caractérisent le capitaine Ferguson. De son côté, Pinguet déclare que sa compagnie évoluait sous le feu comme à une

simple parade. Elle n'a eu que trois hommes de tués, trois blessés, ainsi qu'un sergent blessé, pourtant les Américains avaient tiré sur elle plus de cinq mille coups de fusil. C'est la compagnie qui paraît avoir fait le plus de résistance à l'ennemi.

L'autre jour, dans les journaux anglais, on mentionnait les hommes qui s'étaient distingués à Châteauguay, et c'étaient Heriot qui n'a pas eu connaissance de la bataille, Macdonnell qui était avec la réserve et ne se battit point—mais il n'y avait rien pour Ferguson qui brilla au premier rang dans ce jour mémorable et fut le premier qui reçut les éloges de ses chefs. Quelle histoire on nous fabrique !

Passons à Michel O'Sullivan qui servait d'aide-major à de Salaberry, en cette circonstance, et qui nous a laissé le meilleur récit de l'événement sous la signature d'*Un Témoin Oculaire*.

Il était né vers 1782 et avait étudié au collège de Montréal, ou collège Saint-Raphaël, sous la direction des Sulpiciens, ayant pour compagnons de classe Michel Bibaud, Jacques Viger et Hugh Heney, trois hommes de valeur qui restèrent ses amis. C'était un beau garçon, de stature imposante, à la plume facile, à la répartie vive, au jugement sain. Son écriture est nette, ferme, noble comme son caractère ; la première fois que je la vis je me proposai de savoir quel était cet homme et je tombai sur l'un des vainqueurs de Châteauguay. Il était en 1812-13, lieutenant de milice dans la division de Beauharnois, exerçant les fonctions d'adjutant. J'ai un bordereau de paye vérifié par lui, le 24 octobre 1813, sur le champ même où se livra la bataille deux jours après.

Salaberry fait les plus grands éloges de cet officier ; le gouverneur Prevost également.

O'Sullivan avait alors au moins trente-et-un ans, était avocat, parlait un français très pur, bien que son père fût Irlandais, et s'occupait de politique. De 1814 à 1824, il représenta, au parlement, le comté de Huntingdon, devint solliciteur-général, puis juge en chef, de Montréal. Il a laissé une réputation d'habileté qui explique bien pourquoi de Salaberry avait tant de confiance dans ses actions.

R.-B. Sullivan, qui fut ministre en 1841 et 1848 et conseiller législatif jusqu'en 1851, puis juge à Montréal, a été confondu quelque fois avec Michel O'Sullivan.

Benjamin Sulte

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Sur la recommandation de N. T. S. P. Léon XIII, l'univers catholique va prier pour le retour de l'Angleterre à l'unité de la foi.

Le président Diaz fait cesser, au Mexique, l'odieuse persécution qui sévissait contre les catholiques. L'observateur verra là encore l'effet de la politique conciliante de Léon XIII. Le Vatican et le Mexique seraient sur le point de renouer leurs anciennes relations.

Le major-général Herbert, ex-commandant des milices canadiennes, vient d'être créé, par la reine, compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges. On sait que cet honorable officier de l'armée anglaise est un catholique convaincu.

A Spring Valley, Illinois, nègres et blancs italiens se sont livrés bataille. Plusieurs morts et nombre de blessés

ont jonché le terrain. Les dommages par le feu et le pillage sont considérables.

Tout cela pour s'arracher une part de travail et de gain. Quand la foi chrétienne ne l'éclaire plus la bête humaine est sanguinaire.

La révérende Mère Dupuis, assistante de l'Hotel-Dieu à Saint-Hyacinthe, vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son entrée en religion. Elle a soixante-treize ans et son vénérable père, qui en compte quatre-vingt-dix-sept, était de la fête. Nos félicitations.

Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal, ont célébré, la semaine dernière, le deuxième centenaire de la première messe dite en leur couvent, lors de la réclusion de Mlle Leber. Il y a eu un triduum solennel et grand festival religieux. Nos compliments et bons souhaits.

Le parti libéral de la province de Québec a tenu une grande assemblée, jeudi le 8 courant, à Sorel, pour le district de Richelieu et le pays circonvoisin. On commence de loin à préparer la prochaine campagne électorale, qui s'annonce comme une des plus importantes qui se soient vues depuis la Confédération.

La semaine dernière est mort, à Paris, M. L.-A. Desaulles, ancien rédacteur du journal *Le Pays*, ancien conseiller législatif du Bas-Canada, une des figures les plus marquantes de notre politique, il y a quarante ans. Il était l'un des chefs de la fameuse "pléiade rouge," qu'il dirigeait dans la région de Saint-Hyacinthe.

Lord Landsdowne, notre ancien gouverneur-général, a accepté de faire partie du ministère Salisbury, comme secrétaire de la guerre. Il avait précédemment refusé l'ambassade d'Allemagne. On sait encore que le marquis de Lorne et le fils aîné de lord Stanley ont aussi été élus députés aux dernières élections anglaises.

Dans son numéro du mois d'août, le *Monde Moderne* se transporte volontiers sur les grandes routes avec le récit d'un pittoresque voyage en voiture automobile, — sur le bord de la mer avec une excursion à bicyclette, — sur la mer elle-même, avec un curieux article sur les pêcheries. A l'occasion de son Centenaire, le Conservatoire de Musique y est l'objet d'une étude documentée. Sans pouvoir les citer tous, les autres articles du numéro ont chacun leur intérêt et leur opportunité.

Nous recevons le No 12 du *Bulletin Officiel*, organe des sociétés de langue française en Amérique. C'est un jolie publication de huit pages, bien illustrée et qui nous fournit d'importants renseignements sur les sociétés Saint-Jean-Baptiste et autres, fondées et fonctionnant dans l'Amérique française. Elle est publiée par la compagnie de publication Bachand-Vertefeuille, aux Nos 110-142, rue Washington Ouest, Chicago, Illinois. Elle paraît de trois semaines en trois semaines et coûte \$2.00 par an, au Canada.

Lord et lady Aberdeen voyagent présentement à travers l'Ouest canadien, en touristes. Ils se sont arrêtés à Régina, à l'occasion de la belle exposition régionale qui s'y tenait.

Dans la même circonstance le gouverneur a voulu accorder une audience aux nombreuses tribus sauvages rassemblées. Le pow-wow a été solennel.

S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, s'est aussi rendu à cette fête et a célébré les saints mystères de la messe sur le terrain même de l'exposition.

PETITE POSTE EN FAMILLE.—*Gentillette*, Acton.—Nou-tâcherons de trouver l'espace nécessaire pour publier votre "essai." C'est jeune encore, mais, avec du travail, cela promet.

Aimée Patrie, Edmunston.—De mieux en mieux, estimable collaboratrice. Votre fine critique des *femmes en bicyclettes* passera la semaine prochaine.

P.-G. R., Lévis.—Merci de vos photographies et des bonnes paroles accompagnant. Malheureusement le ton—des premières—est si pâle qu'il sera peut-être bien difficile d'en faire bon usage.

UNE MORT TRAGIQUE

I

LES HÔTES



L'ÉPOQUE de l'ouverture de la chasse amena, comme d'ordinaire, une nombreuse société chez l'un des plus riches propriétaires de forges de l'Alsace, M. Westner, dont les ateliers et autres propriétés se trouvaient à dix lieues de Strasbourg.

De tous les hôtes, le plus impatientement attendu était Arthur Sercey (fils d'un ami de M. Westner), en qui chacun voyait à l'avance le futur époux de Lucile Westner ; elle seule paraissait être à cet égard d'une complète indifférence, et si l'on faisait en sa présence allusion à ce projet de mariage, elle secouait la tête d'une certaine façon qui semblait signifier qu'on n'obtiendrait pas aisément son consentement.

Arthur Sercey venait d'achever, à Paris, sa troisième année de droit ; mais au moment de passer ses derniers examens et de soutenir sa thèse, il avait écrit à son père qu'il se sentait pris d'un tel dégoût pour ce qui se rattachait à la chicane, qu'après avoir mûrement réfléchi il renonçait au titre d'avocat.

M. Sercey avait bien trouvé que ce dégoût se manifestait un peu tardivement ; mais le point essentiel pour lui était que son fils ne contrecarrât pas ses vues et qu'il épousât la riche héritière, la fille de son ami Westner. Il eut soin en conséquence d'affirmer à celui-ci qu'il avait été le premier à presser Arthur de choisir une autre carrière.

M. Westner sourit d'un air à demi vaincu, mais n'en accueillit pas moins son futur gendre avec la plus franche cordialité.

Si le jeune Sercey, pendant ses trois années de séjour à Paris, n'avait pas suivi avec une grande assiduité les cours de l'École de Droit, il avait acquis du moins des connaissances dont il aimait à faire parade dans une société de provinciaux, et qui faisait parfois froncer un peu le sourcil à son père. Dans les conversations, ce jeune homme se servait fréquemment d'expressions fort excentriques et qu'il affirmait être reçues dans la meilleure société. Il affichait, dans sa toilette, une négligence de

mauvais goût, surtout dans une réunion où se trouvaient des dames, enfin tout, dans sa personne, trahissait la vulgarité des habitudes jointe à un amour-propre immodéré.

Il était assez difficile de faire concorder le genre de vie que le jeune Sercey semblait avoir eu à Paris avec le chiffre médiocre de la pension que lui faisait son père, sans recourir au triste expédient des dettes ; cependant, aucune réclamation n'ayant été faite à M. Sercey, il se plaisait, en toute occasion, à vanter l'ordre et l'économie dont Arthur avait donné des preuves incontestables.

Edouard Bauer, premier directeur des forges, aurait désiré éviter tous rapports avec les hôtes de M. Westner, dont il refusa d'abord, sous divers prétextes, les invitations amicales ; mais celui-ci revint à la charge de manière à rendre de nouveaux refus impossibles. Il voulait bien admettre que la présence d'Edouard fût indispensable à la forge tant que les travaux du jour n'étaient pas terminés ; mais rien, disait-il, ne devait l'empêcher de venir prendre part aux plaisirs de la soirée.

Au nombre des hôtes de M. Westner se trouvait un riche capitaliste allemand, qui parlait très mal le français ; aussi le maître de la maison se hâta de lui présenter Edouard,

qui connaissait la langue germanique comme sa propre langue.

L'étranger parut prendre un vif intérêt à un entretien qui roula principalement sur l'industrie métallurgique en France et en Allemagne, et les idées larges et bien suivies d'Edouard avaient en lui un auditeur très attentif. Il possédait en Styrie des forges plus considérables encore que celles de M. Westner, mais dont la direction laissait beaucoup à désirer ; aussi son principal but en venant en France était de se procurer d'utiles renseignements.

Ce fut la voix de Lucile qui vint interrompre une conversation également intéressante pour les deux interlocuteurs.

—M. Bauer, dit-elle, les cavaliers manquent.

—Je vous prie de m'excuser, mademoiselle, répartit vivement Edouard.

—Pourquoi cela ? maman prétend que vous dansiez parfaitement.

—Autrefois peut-être, mais...

—Je vous préviens que je n'admettrai aucune excuse.

Cette persistance mettait le jeune homme au supplice.

—Mademoiselle, ajouta-t-il, je ne puis, en vérité...

—Et si c'était moi qui vous choisisse ?...

—Vous ajouteriez encore au regret que j'éprouve de devoir vous refuser.

L'enfant gâtée fit un geste de colère.

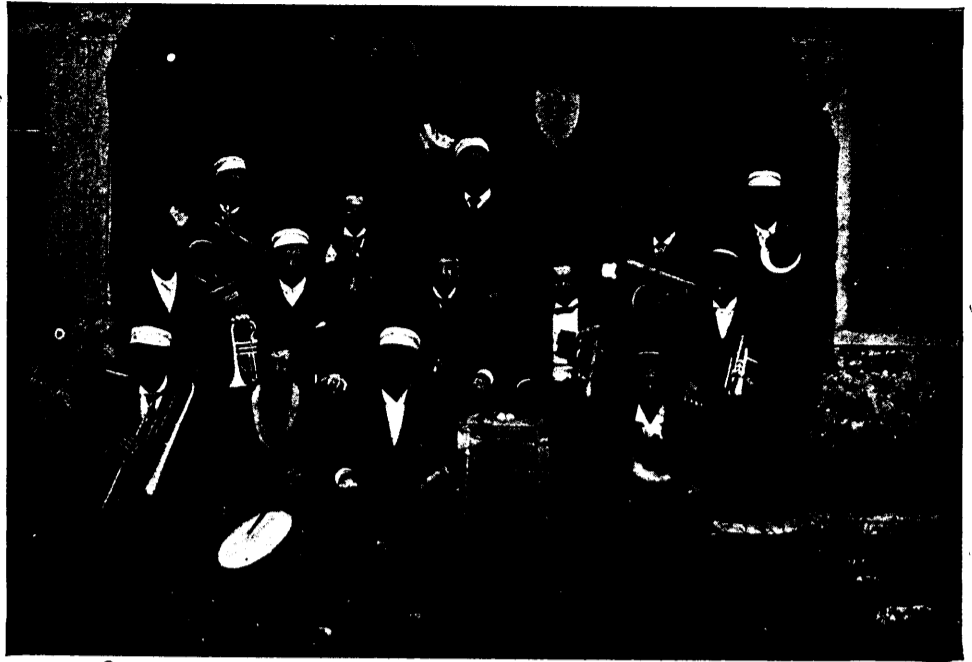
—Vous êtes insupportable ! s'écria-t-elle.

M. Westner, s'étant approché, s'informa de la cause d'une telle exclamation. Mais Lucile lui tourna le dos sans vouloir répondre ; il fallut qu'Edouard s'en chargeât.

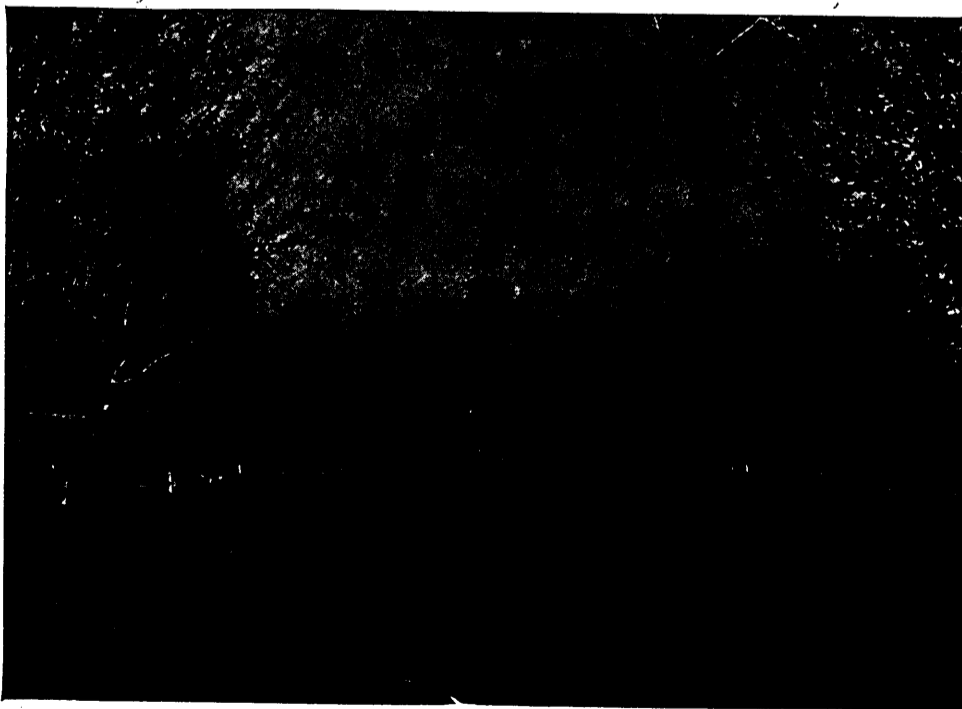
—La petite folle ! fit le père en haussant les épaules, puis sans faire d'observations sur le refus de son protégé, il s'approcha du riche étranger pour l'engager à prendre place à une table de bouillotte.

L'un des joueurs était Arthur Sercey ; et Edouard, s'étant approché à son tour, fut surpris de l'excessive valeur des enjeux. Après avoir fait quelques tours dans le salon, il revint se placer machinalement devant le jeune Sercey. La partie paraissait très animée, et les chances du jeu avaient, à ce qu'il paraissait, été constamment favorables à Arthur, car il gagnait une somme considérable.

Tout à coup Edouard fit un geste marqué de surprise, puis ses traits exprimèrent une vive indignation ; il venait de s'apercevoir que le jeune homme trichait, et avec une telle



CHAMBLY BASSIN.—LA FANFARE.—Photo. Fraser & Viger



QUÉBEC.—LE COUVENT BELLEVUE SUR LE CHEMIN SAINTE FOYE.—Photo. Adj. Dussault, amateur

dextérité qu'il prouvait ainsi ne pas en être à son début.

Craignant de ne pas être maître de lui, Edouard s'éloigna un peu de la table. Précisément au même moment Arthur se leva, ramassa l'argent si peu loyalement acquis, et se retournant aussitôt, il dit :

—Qui veut me remplacer ? est-ce vous, M Bauer ?

—Je ne joue pas, monsieur, répondit Edouard, un peu sèchement.

—Ah ! repartit Arthur avec un demi-ricanement, vous voulez sans doute dire que vous ne jouez plus.

—J'ai cessé, en effet, depuis que j'ai, par une funeste expérience, connu les dangereux entraînements du jeu. . . . Mais jamais, ajouta-t-il, en baissant la voix et en attachant sur le jeune homme un regard expressif, je n'en ai pratiqué les coupables roueries."

Arthur pâlit légèrement, puis il s'éloigna aussitôt sous le prétexte d'aller se chercher un remplaçant.

La découverte que venait de faire Edouard devenait pour son esprit une cause de grande perplexité. Devait-il laisser ce jeune homme se livrer, en toute impunité, à des manœuvres aussi coupables ou mettre en garde contre elles les nombreuses dupes qu'il ne pouvait manquer de faire encore ? Ces deux partis lui répugnaient presque également. Dans le premier cas, c'était une sorte de complicité morale qu'il laissait rejaillir sur lui ; dans le second, on l'accuserait un peu d'avoir voulu compromettre le fils de M. Sercey.

Arthur pouvait profiter de l'espèce de menace que renfermait la réponse qu'il lui avait faite, et renoncer, par crainte, sinon par délicatesse, à des gains illicites. Edouard se promit de le surveiller et d'agir ensuite selon les circonstances ; on ne pourrait, du moins, ainsi, lui reprocher une vindicative précipitation.

Le jour suivant, M. Westner chargea le jeune directeur de ses forges de les faire visiter à l'étranger, avec qui il avait conversé longuement la veille. Edouard s'acquitta de cette mission avec plaisir et sans omettre aucun détail de nature à intéresser un homme compétent en semblable matière. Il lui indiquait les améliorations nouvelles et celles qu'il espérait réaliser dans un avenir prochain. Sa propre fortune eût été engagée dans cette vaste exploitation qu'il n'aurait pu s'y dévouer d'une façon plus complète.

L'étranger de son côté parlait peu, examinait beaucoup, avec une grande attention et paraissait satisfait du résultat de sa visite.

—Monsieur, dit-il alors au jeune homme, voulez-vous me suivre en Allemagne, prendre la direction de forges beaucoup plus considérables que celles-ci ? Fixez un chiffre, et je le ratifie d'avance. Je crois M. Westner trop équitable pour ne pas approuver votre départ, quand il connaîtra les avantages que j'entends vous faire. Mais, reprit l'étranger, ne me répondez pas encore, prenez le temps de réfléchir ; on ne décide pas en quelques minutes le sort de toute sa vie.

—Je ne retarderai pas un instant, monsieur, les remerciements que je vous dois pour d'aussi généreuses propositions. Je ne sais si le bon et loyal M. Westner consentirait à ce que je le quittasse ; mais il n'est pas d'avantages, quelle qu'en soit la nature, qui puissent me décider à une telle séparation.

—Vous augmentez mes regrets, dit-il, mais je comprends qu'insister davantage serait indiscret, j'ai la prétention de me connaître en hommes, et je n'hésite pas à dire que ceux d'une intelligence aussi élevée et d'une moralité aussi délicate sont fort rares.

J.-EMILE RICHARD,

Ottawa, 1895.

(Lz fin au prochain numéro)

ETUDE DE MŒURS

Je suis, depuis quelques semaines, dans un village du Nouveau-Brunswick, que ses habitants décorent pompeusement du nom de ville.

Poussée par mon naturel observateur, j'ai voulu étudier sur place cette population quelque peu mêlée : cette étude m'a causé le plus vif étonnement, et... le dirai-je ? le plus profond chagrain.

Ici, Acadiens, Irlandais, Anglais, se coudoient dans la plus fraternelle entente. Les Canadiens, seuls, semblent faire bande à part, relégués qu'ils sont par la jalousie dont ils sont l'objet. Aussi, le dépit qu'ils causent n'est pas tout à fait sans motifs ; car, dans toutes les positions, ils tiennent le premier rang et font honneur à leur nationalité.

En observant de près les Acadiens—enfants de la France—j'ai été justement surpris. Ils semblent complètement ignorer leur noble origine : Tout ce qui est français leur est antipathique, tandis qu'au contraire toutes leurs complaisances sont pour les Anglais.

C'est le triste résultat de l'ignorance qui règne parmi eux ; que savent-ils de leur histoire, ces malheureux qui ignorent encore que la province qu'ils habitent fait partie du Canada ?

Tous les étrangers bien pensants sont surpris de cette division qui règne entre deux races, enfants d'une même mère !

O ! instruction, toi seule pourras refaire de ce peuple d'anglifiés des Français. Et la preuve, c'est que les plus Français d'entre eux ce sont les seuls instruits.

Une chose surtout me frappe dans ce chaos. Les Acadiens d'ici n'ont pas, comme certains Canadiens-français des États-Unis, la malheureuse manie de traduire leur nom. On continue de s'appeler Hébert, Cyr, Martin, etc., mais il serait du plus mauvais goût d'avoir pour prénom Marie, Catherine, Pierre. Le bon ton veut que l'on se nomme Mary, Kate, Peter, etc.

S'il me fallait rapporter ici tous les petits ridicules découverts et toutes les injustices, hélas ! aperçues, il me faudrait le journal entier, et peut-être un volume.

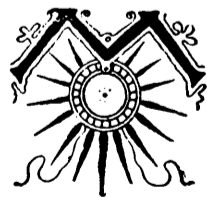
Je m'arrête donc en formant ce vœu patriotique qu'un jour Acadiens et Canadiens, tous Français, marcheront la main dans la main, vers un même but, n'ayant qu'une même devise : Religion et Patrie.

AIMÉE PATRIE.

Edmunston (N.B.), juillet 1895.

LES BATAILLES DE L'AVENIR

Que seront les batailles de l'avenir ? Le colonel X a essayé de le prévoir, dans la chronique militaire de la *Nouvelle Revue*.



MAIS se rend-on bien compte de ce que seront les batailles de l'avenir ?

Sur une étendue de 20 à 30 kilomètres se déploient cinq ou six corps d'armée : 200,000 combattants en première ligne.

Le général en chef a donné ses ordres, placé ses masses d'artillerie, fait ouvrir le feu. Son rôle est fini. La direction de la bataille lui échappe. Son regard ne peut embrasser qu'une minime étendue du terrain où l'on combat. Les nouvelles qu'il reçoit sont tardives et ses instructions ne pourraient plus arriver en temps opportun.

Les commandants de corps d'armée amènent leurs divisions, les répartissent, commencent

la lutte. Ils sont étroitement encadrés ; manœuvrer est impossible ; c'est le combat de front, long, énervant, sans solution, où la qualité maîtresse est la ténacité.

Les généraux de division, les commandants de brigade et de régiment font successivement approcher les réserves pour combler les vides qui se sont produits. Mais, une fois qu'elles sont engagées au feu, ils ne peuvent plus rien sur leurs troupes. Celles-ci sont livrées à elles-mêmes. Quelques officiers de compagnie énergiques peuvent seuls conserver un certain ascendant sur les combattants.

Mais voici un ouragan de fer qui s'abat, couchant chefs et soldats. Les troupes plient, certaines fractions reculent. L'angoisse étreint les cœurs. Sommes-nous perdus ? Mais non ; sur la droite, la ligne de feu progresse : on entend sonner la charge. La victoire est-elle à nous ? Personne ne le sait. La nuit tombe.

De part et d'autre, les pertes sont énormes ; mais, de chaque côté, des troupes fraîches arrivent. Demain, la lutte recommencera ; après-demain, peut-être encore, et le front de la bataille s'étendra sur un espace double !

Dans ces conditions nouvelles de la guerre moderne, il faut pour vaincre autre chose que d'adroites combinaisons de tactique. Pour supporter cette tension extrême de toutes les forces humaines, il faut au soldat des muscles de fer, des nerfs d'acier ; il faut, par dessus tout, des âmes fortement trempées.

LA JUSTICE EN CHINE

Un rédacteur du *Century*, la grande revue américaine, au cours d'une enquête sur le régime pénitentiaire en Chine, a visité dernièrement la prison de Canton, dans laquelle, dit-il, les prisonniers et prisonnières allaient et venaient sans que personne y prit garde.

Une seule femme était enchaînée. Convaincue d'avoir empoisonné son mari, elle était condamnée au *ling chee*, c'est-à-dire à être découpée vivante en morceaux. La malheureuse, qui paraissait appartenir à la classe aisée, ne montrait aucune émotion ; elle s'entretenait tranquillement avec la fille d'un géolier.

Arrive le juge. Ce magistrat, un petit vieux, souriant et d'aspect débonnaire, prit place devant une table où il posa ses papiers. Un serviteur lui tendit un évantail, dont il joua très gracieusement, et l'audience commença.

Le juge fouilla dans ses dossiers, et, d'une voix douce et bienveillante, débita les prodromes de l'accusation ; mais bientôt son organe, se chauffant, devint criard, et le geste s'en mêlant, il eut bientôt l'air d'un diable en colère. Les accusés se mirent alors de la partie, criant et gesticulant à qui mieux mieux. Deux interprètes, convoqués pour la cause, car les Chinois ne se comprennent pas toujours entre eux, hurlaient et se démenaient plus fort que le monde ; enfin, en dernier lieu, le géolier, faisant irruption dans le prétoire, mit le comble à cette scène d'épilepsie judiciaire en sautant devant le juge comme un clown en gaieté.

Finalement, les accusés refusant d'avouer leur crime, le juge désida de leur appliquer la question sous la forme de la bastonnade.

Le bambou siffla dans l'air, et un cri, qui n'avait rien d'humain, ébranla la salle. Mais ce détail n'arrêta pas l'exécuteur, dont l'adresse était extraordinaire. Il se vantait de frapper quatre-vingts coups à la minute, et il était plutôt en avance qu'en retard sur ce chiffre. De plus, il ne déviait jamais de l'endroit qu'il avait choisi, au gras de la cuisse droite.

Deux cents coups furent ainsi consciencieusement et prestement appliqués à la grande joie de l'assistance. Mais cela ne donne-t-il pas une haute idée du degré de civilisation auquel sont arrivés les Chinois ?

PAUL DE CHOMEDEY DE MAISONNEUVE
1641-1663

*À l'occasion de l'érection de son monument sur la Place
d'Armes, à Montréal, 1895*

RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉE AU RÉV. MESSIRE A. NANTEL,
SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE STE THÉRÈSE

"Le Ciel par les travaux veut qu'on monte à la gloire
Pour gagner un triomphe il faut une victoire."

(CORNEILLE.)

Les âmes des aïeux planant sur le grand fleuve
Se répétaient souvent que Paul de Maisonneuve
Dans les siècles passés était enseveli ;
Elles craignaient qu'aux lieux témoins d'une épopée
L'on ne vît même pas le tronçon d'une épée
Pour garantir au moins ce grand nom de l'oubli.

Des parcs, des monuments ornaient Ville-Marie,
Mais aucun d'eux encor n'offrait en panoplie
Les armes ou le nom de son saint fondateur,
Eh quoi ! leurs fils pourtant de race valeureuse
Seraient-ils devenus une foule oublieuse,
Indifférente, ingrate envers ce bienfaiteur !

Les âmes des aïeux se demandaient, plaintives,
Si leur sang, leurs labeurs sur ces riantes rives
Se perdaient, ignorés, ainsi que leur héros !
L'oublira peut-être, un jour, au temple de mémoire
Oserait effacer la page de l'histoire
Où se trouvent inscrits leurs noms et leurs travaux !

Elles voyaient pourtant marqué de leur empreinte
Le sol où se dressaient les pieux de l'humble enceinte
Dans laquelle autrefois, luttant, elles priaient ;
Et le fruit merveilleux d'une telle semence
Les faisait croire encore à la reconnaissance....
Les âmes des aïeux en leurs fils espéraient.

* *

Là, sur ce piédestal, quelle est cette statue
Qu'entoure un peuple entier et que chacun salue ?
A son aspect nos cœurs semblent battre plus fort !
Revenus sur nos bords, Olier, la Dauversière
Reconnaîtraient bientôt le preux et la bannière
Qu'ils cherchèrent un jour d'un merveilleux accord.

Le granit s'est prêté bien tard à ta louange
O Chomedey ! Du moins à nos yeux il se change
En un trône de gloire, immortel, radieux !
Ton nom, comme un soleil, à l'horizon se lève....
Non, tu ne reviens pas inconnu sur la grève
Retentissante encor de tes faits généreux !

C'est ici, Chomedey, que tu donnas le gage
De tes nobles projets : abordant ce rivage
Tu tombas à genoux avec tes compagnons : —
Tu demandais au Ciel que ta grande entreprise
Tel le bon grain jeté dans la terre promise,
Inondât de ses fruits chacun de tes sillons.

D'ici, Cyrénéen au dévouement sublime,
Tu portas à toi seul vers la royale cime
Le signe glorieux qui toujours nous bénit,
Pour rendre grâce au Christ d'avoir, sur cette rive,
Protégé l'humble fort de l'onde destructive,
En commandant au flot de rentrer dans son lit.

Ici même, en un jour de mortelles alarmes,
Montréal au berceau fut sauvé par tes armes ;
En vain, chez l'Iroquois, des femmes, des vieillards
Essayaient, anxieux, leur noire médecine
En des philtres nouveaux ; la puissance divine
Te plaçait en avant pour garder ces remparts.

* *

Le jongleur a bondi : "La lutte enfin commence !
"Les fronts pâles, dit-il, ont senti la présence
"De nos guerriers rampant sous la sombre forêt...
"Qu'importe ! Dix contre un, la victoire est certaine,
"Nous reviendrons vainqueurs de cette île lointaine :
"L'esprit me le promet."

Le jongleur a rugi : "J'entends la mousquetade
"De trente francs-tireurs., et dans chaque embuscade
"Elle porte à coups sûrs la douleur et la mort !...
"Qui donc dirige ainsi ces balles meurtrières ?
"Ah ! d'autres combattants sont là, tous en prières,
"Devant la Croix du fort !"

Le jongleur a souri : "Femmes, séchez vos larmes :
"Le plomb maudit enfin s'épuise dans les armes
"De ces blêmes soldats, car je les vois s'enfuir...
"Relevez les poteaux, préparez les tortures
"Pour tronte prisonniers ; de tart de chevelures
"La tribu doit s'éjouir !"

Le jongleur a frémi : "Un seul dans leur défaite
"Un seul combat encore et couvre la retraite !...
"Une invisible main semble le protéger !...
"Qu'à chaque manitou l'on offre un sacrifice
"Et qu'un vivant trophée, ici, par son supplice
"Puisse au moins nous venger."

Le jongleur a gémi : "Qu'est-ce ! une femme blanche
"Repousse notre chef... retarde la revanche !...
"Terrasse, ô notre enfant, l'être mystérieux
"Et ce franc qui déjà presse une autre détente !...
"Plus d'espoir ! C'en est fait ! car une ombre sanglante
"Vient s'offrir à mes yeux !"

* *

Chomedey, pendant que cet ennemi farouche
S'enfuit humilié, j'approche de la couche
Où tu vins te jeter, le soir de ce combat ;
Tes membres sont lassés, mais ton front noble et calme :
Le juste en son sommeil, le brave avec la palme
Savent se reposer même sur un grabat.

Aux érables glacés de la forêt sauvage
Scintillent des cristaux—éblouissant mirage—
Aux reflets argentins de l'astre de la nuit,
Tandis qu'à l'Occident une vapeur légère
Comme un ample manteau s'élève de la terre
Et contourne le mont dans un vague circuit.

De l'horizon soudain, l'aurore boréale
Monte vers le zénith et sa gerbe inégale
Ebauche dans le ciel de magiques tableaux :
Les phases d'un combat tour à tour se dessinent....
Puis d'une ville au loin mille toits s'illuminent
Et laissent voir, pompeux, des temples, des châteaux.

Tu sembles tressaillir, ô brave Maisonneuve !
Ta pensée à travers ces sombres jours d'épreuve
En un songe parcourt les champs de l'avenir....
Et sur ces mêmes bords, tout comme dans la nue
Une fière cité vient s'offrir à ta vue....
Tu vois la Vierge aux cieus sans cesse la bénir !

Ah ! berce-toi longtemps en cette rêverie ;
C'est bien là ton enfant, oui, c'est Ville-Marie
Dont tes yeux étonnés contemplant la splendeur,
Imposante sans murs, orgueilleuse sans faste ;
Son île pour l'asseoir est à peine assez vaste !...
Savoure longuement le fruit de ton labeur.

L'asphalte a recouvert l'ancien chemin de traine.
Sur des palais roulants un fluide nous entraîne ;
Il transmet par un fil la pensée et la voix ;
Les limaces du Nil ne sont qu'une parure,
Car ici la vapeur aspire l'onde pure
Pour l'épandre en réseaux jusqu'aux plus humbles toits.

Des navires nombreux se pressent dans la rade :
Ils savent de longtemps que l'ancienne bourgade
Peut vider ou remplir leurs flancs les plus profonds,
Et quand le soir descend, l'étranger équipage
Admire de son bord le merveilleux ouvrage
Qu'en vain eussent tenté les puissants Pharaons.

De superbes clochers, une immense coupole
Annoncent de bien loin que c'est la métropole,
Le siège reconnu du plus pur dévouement ;
Le refuge assuré de toutes les misères ;
Le radiant foyer de toutes les lumières...
Le progrès et la foi dans un seul monument.

Les feux du météore enfin se ralentissent...
Les ombres de la nuit de nouveau s'épaississent...
Tout semble s'endormir dans un repos parfait...
La fidèle Pilote (*) et sa meute docile
Se glissent dans leur gîte : elles savent que l'île
N'offre plus de dangers quand l'Indien est défait.

* *

Deux siècles et demi depuis cette journée
Ont poursuivi leur cours, et notre destinée
Réalise déjà ton glorieux espoir ;
Le triomphe a suivi les sombres jours d'épreuve ;
Viens en goûter les fruits, illustre Maisonneuve,
Tels qu'en songe, jadis, tu crus les entrevoir.

Pourtant, ô Chomedey, dans un triste délire,
Se dresse contre nous un adversaire pire
Que le cruel Indien, le farouche Iroquois ;
Car au lieu de ramper au loin, dans la montagne
Le traître s'est ouvert nos rangs, nous accompagne
Pour mieux lancer au but les traits de son carquois.

(*) M. Dollier de Casson parle ainsi de ce phénomène :
"Les chiens faisaient, tous les matins, une grande ronde
pour découvrir les ennemis et allaient ainsi, sous la con-
duite d'une chienne nommée Pilote. L'expérience journalière
avait fait connaître à tout le monde cet instinct admirable
que Dieu donnait à ces animaux pour nous garantir de quantité
d'embuscades que les Iroquois nous faisaient partout, sans qu'il
nous fût possible de nous en garantir si Dieu n'y eût pourvu par ce moyen."
(FAILLON, Histoire de la colonie française au Canada.)

Apôtre de l'erreur, au front hautain et sombre,
Il se glisse partout et distille dans l'ombre
Une rage secrète en un venin mortel ;
Ou marchant au grand jour, dans un manège infâme
Inspiré par l'enfer, furieux il déclame
Contre l'homme de paix pour mieux saper l'autel.

O Paul de Chomedey, debout, sur cette Place,
Rappelle le devoir à la foule qui passe,
Car dans ses flots émus se trouvent tes enfants ;
Sur ce même terrain où jadis ta vaillance
Fit voir de tels exploits, qu'aujourd'hui ta présence
Soit notre labarum et resserre nos rangs,

Pour qu'à l'instar des preux, témoins de ton courage
Et du franc dévouement dont tu donnas le gage,
Se pressant près de toi reconnaissants, soumis,
Nous nous inclinions sous la main paternelle
Qui toujours nous bénit, nous offre sa tutelle
Comme un puissant rempart contre nos ennemis.

Et puis, ô Chomedey, répète nous sans cesse
Que l'appât du plaisir, qu'une vaine richesse
Éloignent trop souvent des sentiers de l'honneur ;
Aux siècles à venir dis que les lois chrétiennes
Font les mâles vertus, sont les seules gardiennes
Des peuples, des héros sans reproche et sans peur.

MAXIMILIEN COUPAL.

NOS GRAVURES

QUESTION DE TOILETTE

C'est vraiment une question aussi "brûlante" qu'un imbroglio diplomatique. Ces dames se sont réunies en un caucus des plus sérieux. On feuillette des documents... de mode, on discute, on argumente. Au fait, il s'agit bien d'une question de conquête.

A quel mode d'opération ces belles vont-elles s'arrêter ?...

LA FANFARE DE CHAMBLY

Cette fanfare fut fondée par le Rév. L.-A. Dequoy, dans le temps vicairie de cette paroisse, le 3 juin 1893. Voici les noms des membres actuels : Directeur, Charles Hardy ; Tambour-major, H. Chaloux ; Président, H. Riendeau ; 1er vice-prés. J. Leblanc ; 2e vice-prés. Aug. Ulric ; Secrétaire, J. A. Demers ; Trésorier, C. A. MacDougall ; A. Lachapelle, J. Pelletier, C. Contant, H. David, L. J. R. Hubert, A. Contant, P. Champagne.

COUVENT BELLEVUE

Ce magnifique pensionnat pour demoiselles, situé à deux milles de Québec, sur le chemin Sainte-Foye, est au rang des premières maisons du genre dans le pays.

Placé sur une élévation, le paysage dont il commande la vue est des plus pittoresques. Ses cours sont spacieuses, ses jardins et terrasses superbes.

Le couvent Bellevue participe à la réputation de salubrité dont jouit Québec. Les jeunes demoiselles et les fillettes y trouvent à la fois la santé pour le corps et une solide instruction pour l'intelligence.

La bâtisse, en brique, est spacieuse et élégante, pourvue de toutes les améliorations modernes. La pension est excellente.

ALLONS ! SAUTE

A l'aspect de ce joli tableau, tous nos lecteurs conviendront volontiers avec nous qu'il fait des progrès marquants, notre jeune artiste montréalais, M. E.-J. Massicotte.

Voyez l'attitude narquoise du petit bonhomme, qui se dit, avec anxiété, est-ce assez haut, comme ça, et la mine superbe du jeune chien intelligent, qui réfléchit, dans sa cervelle de chien : n'est-ce pas un peu trop haut ? Dois-je sauter ? Faut-il risquer mon amour-propre ?

Dites, n'est-ce pas bien naturel ?

N'estimez-vous point qu'un tel coup de pinceau mérite à celui qui, tout jeune encore, peut le fournir, les cordiaux encouragements des siens ? . . .

LE PARC LOGAN

Nous donnons, aujourd'hui, une série de vues du Parc Logan—on devrait bien trouver un nom français, dans cette partie-là de notre cité—appelé à devenir le plus beau de nos jardins publics.

Il mesure soixante-quinze acres de superficie, et avec ses allées bien tracées, ses plates-bandes fleuries, son lac artificiel, il sera avant longtemps le plus complet des squares de Montréal. On n'en a commencé l'établissement que depuis quelques années.

Sur le Parc Logan se trouvent les grandes serres municipales, d'où sortent les riches fleurs qui émaillent tous les jardins publics de Montréal.

M. Auguste Pinoteau, un jardinier français de talent, en a la direction depuis 1882. Nous demandons à sa complaisance, en passant, de ne plus laisser mettre de *Welcome* anglais dans un coin français, comme le square Saint-Louis.

DE MONTRÉAL A CARILLON

L'un des plus agréables voyages qui se font par eau, est certainement celui entre Montréal et Carillon, et nous le conseillons à ceux de nos lecteurs qui désirent se soustraire, pendant un jour, à la poussière de la ville.

Il faut prendre le convoi de Lachine, qui part tous les matins de la gare Bonaventure, à huit heures. A Lachine, on s'embarque à bord du *Sovereign*, l'un des plus beaux bateaux de la Compagnie de Navigation de la rivière Ottawa. Ce bateau arrête successivement à Sainte-Anne de Bellevue, Oka, Como, Rigaud, Hudson et enfin à Carillon. En ce dernier endroit, les passagers ont une heure et demie pour descendre à terre. Là, ils trouvent un vaste parc et un hôtel pour se reposer.

Le départ s'effectue vers une heure de l'après-midi, et le bateau, en descendant, arrête à tous les endroits déjà nommés et saute les rapides de Lachine.

Nous devons à la maison Laprés et Lavergne, de publier, cette semaine, deux vues photographiques prises durant le trajet du *Sovereign*.

VAUDREUIL

Aussi merveilleux que les montagnes superbes, les ravins insondables, les mers incomensurables, les rochers inébranlables que l'œil ne peut considérer sans étonnement, il est des lieux choisis dans l'univers où le Créateur s'est complu à perfectionner son œuvre, à lui donner toute la beauté, pour nous montrer l'infinie puissance de son génie. Splendides joyaux du riche écrin terrestre ! Oasis charmantes où l'homme, fatigué des voyages, s'arrête et se repose après avoir contemplé les grandeurs du globe, où l'artiste peint, où le poète chante !

Situé sur les rives de l'Outaouais, Vaudreuil est un de ces endroits d'élite où Dieu mit le ciel plus bleu, le soleil plus radieux, l'air plus pur, la verdure plus brillante, les fleurs plus suaves et plus odorantes, la brise plus caressante, les papillons plus gracieux, les oiseaux plus mélodieux, le murmure de la vague plus doux.

Ses blancs petits palais, crénelés, festonnés, si coquets, si délicieux avec leurs balcons, leurs terrasses et leurs parterres enivrants,

abritent le peuple aristocratique de Montréal : grands hommes politiques, financiers, avocats éloquents, écrivains érudits qui y viennent puiser l'inspiration du beau, les lumières de la science, ou tempérer l'ardeur de leur amour et de leur zèle pour la patrie.

Sous la pâle clarté de la lune, trônant au centre de millions d'étoiles, avec ses eaux miroitantes sillonnées par les barques rapides, avec ses riantes îles, nids de céleste bonheur, avec ses nombreux fanaux aux vives couleurs, Vaudreuil, la nuit, présente un aspect plus que féérique.

Ici, la jeunesse offre toute sa richesse dans ces douces jeunes filles, brunes ou blondes, légères comme Camille, essaims de sylphides, de nymphes dont les nuances éblouissantes se mêlent dans les tournoisements de la danse.

Et ces troupes admirables de chérubins, vêtus de blanc, de bleu et de rose, semblables à ceux du paradis, que l'on dirait descendus d'en haut pour s'enivrer une fois à la coupe de la nature !

Après M. Hector Garneau, notre jeune et distingué prosateur, qui chanta si bien, autrefois, les charmes de Vaudreuil, je me suis ému en passant au coin de terre qu'il aime.

Pâle tableau pour l'âme qui ressent réellement ce qui est beau !

Augustin Lellis.

HYGIÈNE

LE PETIT VERRE A LA FIN DU REPAS

Le docteur Lancereaux a fait renaître, récemment, devant l'Académie de médecine de Paris, la question de petit verre après le repas. Il y a longtemps déjà que l'on appelle l'attention des intéressés sur les inconvénients du petit verre de liqueur. Evidemment, un petit verre absorbé de temps en temps n'offre aucun inconvénient, à condition toutefois qu'on n'ait ni la goutte, ni du rhumatisme. Mais, qui a bu boira, et l'habitude est une seconde nature.

Très dangereuse l'habitude. On ne saurait trop s'évertuer à ne pas prendre d'habitudes. Les habitudes ont tué beaucoup de gens, peut-être plus que beaucoup de maladies, la tuberculose comprise. C'est la variété même dans l'habitude qu'il faudrait chercher avant tout. Notre organisme a besoin de changement. Il y a des hygiénistes—et ils sont dans le vrai—qui ne boivent que de l'eau pour lutter contre la goutte, et qui ont même la précaution de varier leur eau toutes les semaines. C'est le comble de la précaution, mais la mesure est excellente. Les mêmes mouvements, toujours répétés, ne mettent en mouvement que certains muscles, et laissent les autres s'atrophier. Les mêmes aliments sans cesse ingérés émoussent les excitations nerveuses, ne mettent en jeu que les mêmes organes digestifs, etc. La variété est essentielle. Un jour, on fume une cigarette. Un an après, on en fume des douzaines par jour, puis vient le cigare, la pipe, etc. On absorbe une fois un petit verre, puis tous les jours matin et soir : voilà l'habitude prise et l'intoxication (l'empoisonnement) qui commence.

Le buveur de petits verres est un intoxiqué (empoisonné) ; c'est un malade à plus ou moins longue échéance. Il vous dira qu'il se porte comme le Pont Neuf ; il le verra plus tard, quand le petit verre sans cesse répété aura poursuivi son œuvre toxique.

Le petit verre, en effet, est dangereux, non

seulement parce qu'il renferme de l'alcool et, avec l'alcool, des produits de diverses compositions dont la toxicité est connue aujourd'hui : mais il l'est encore bien plus, quand à l'alcool on a ajouté des "essences à bouquet," toutes ces essences qui sont la base des liqueurs fortes.

MM. Magnon et Laborde ont montré les graves accidents déterminés par les liqueurs artificielles dans lesquelles entrent les essences, les aldéhydes (alcools déshydratés) et les alcools supérieurs.

L'absinthe présente le degré le plus élevé de toxicité elle conduit rapidement aux crises d'épilepsie (haut mal) ; puis il faut citer encore le vermouth, le bitter. A ceux qui douteraient, il suffit de leur placer sous les yeux un chien qu'une simple injection rend épileptique sur l'heure.

Le buveur d'eau-de-vie se ménage assurément de terribles jours ; mais le buveur de liqueurs à essence (absinthe, vermouth, bitter, etc., etc.) marche bien autrement vite vers le gâtisme (ramollissement et ses conséquences) et l'abrutissement. Cela commence par des rêves terrifiants, par les cauchemars, pour finir par la démence, les paralysies, etc., et il faut d'autant plus y prendre garde, que l'intoxication par les liqueurs à essences tend à augmenter sans cesse et particulièrement chez la femme, que le goût plus délicat de la liqueur attire et qui a mille moyens de s'en procurer. M. Lancereaux conclut avec raison :

1^o. Toutes les boissons qui renferment des essences, liqueurs ou autres, y compris le vermouth, sont des substances nuisibles à la santé et trop souvent mortelles, lorsqu'on en abuse pendant un certain temps ;

2^o. La mortalité produite par ces boissons est excessive et, en tout cas, beaucoup plus grande qu'on ne serait tenté de le croire ; car trop souvent les malheureux qui s'y adonnent sont emportés, non par les phénomènes toxiques eux-mêmes, mais par la tuberculose qui résulte de ces excès.

Voilà ce qu'il faudrait répéter et crier sur tous les toits, enseigner dans toutes les écoles primaires, dans toutes les usines, dans toutes les fabriques. Mais les cabarets, qui pullulent, sont des écoles autrement puissantes contre lesquelles on ne luttera jamais, tant qu'on ne modifiera pas le régime actuel : le cabaret tue, et tue avec une énergie désespérée.

A côté des buveurs invétérés, il y a des buveurs mondains qui, sans en prendre autrement souci, absorbent, bon an mal an, 52 litres de liqueurs, et souvent des liqueurs très riches en essences. Les essences se glissent maintenant partout, jusque dans certains vins au bouquet le plus fin. Et ces mondains vont à Vichy, à Contrexéville, à Vittel, à Evian. Et ils se plaignent ! Un petit verre de temps en temps, passe encore ! mais tous les jours, cela fait frémir !... *Horesco referens !* C'est la maladie ingurgitée à petite dose.

NOTES ET IMPRESSIONS

Les poètes doivent laisser parler la muse et ne pas lui tirer les vers du nez.

On croyait, généralement, que l'usage des boissons alcooliques était bienfaisant dans les pays froids. C'est une erreur. Le café et le thé ont une action tonique autrement bienfaisante.—Dr RAE.

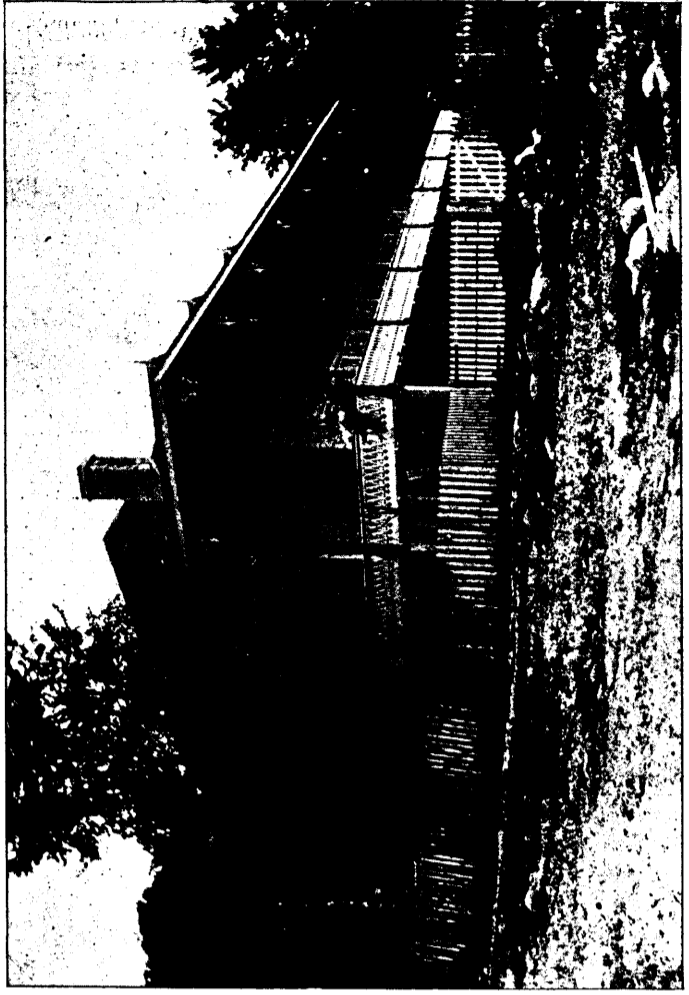
Ce qu'il y a de plus fatal pour la société, c'est que la dégradation physique et intellectuelle des ivrognes se transmet en partie à leur progéniture. Cette hérédité est des plus fréquentes et des plus tenaces.—Dr MEYNE.



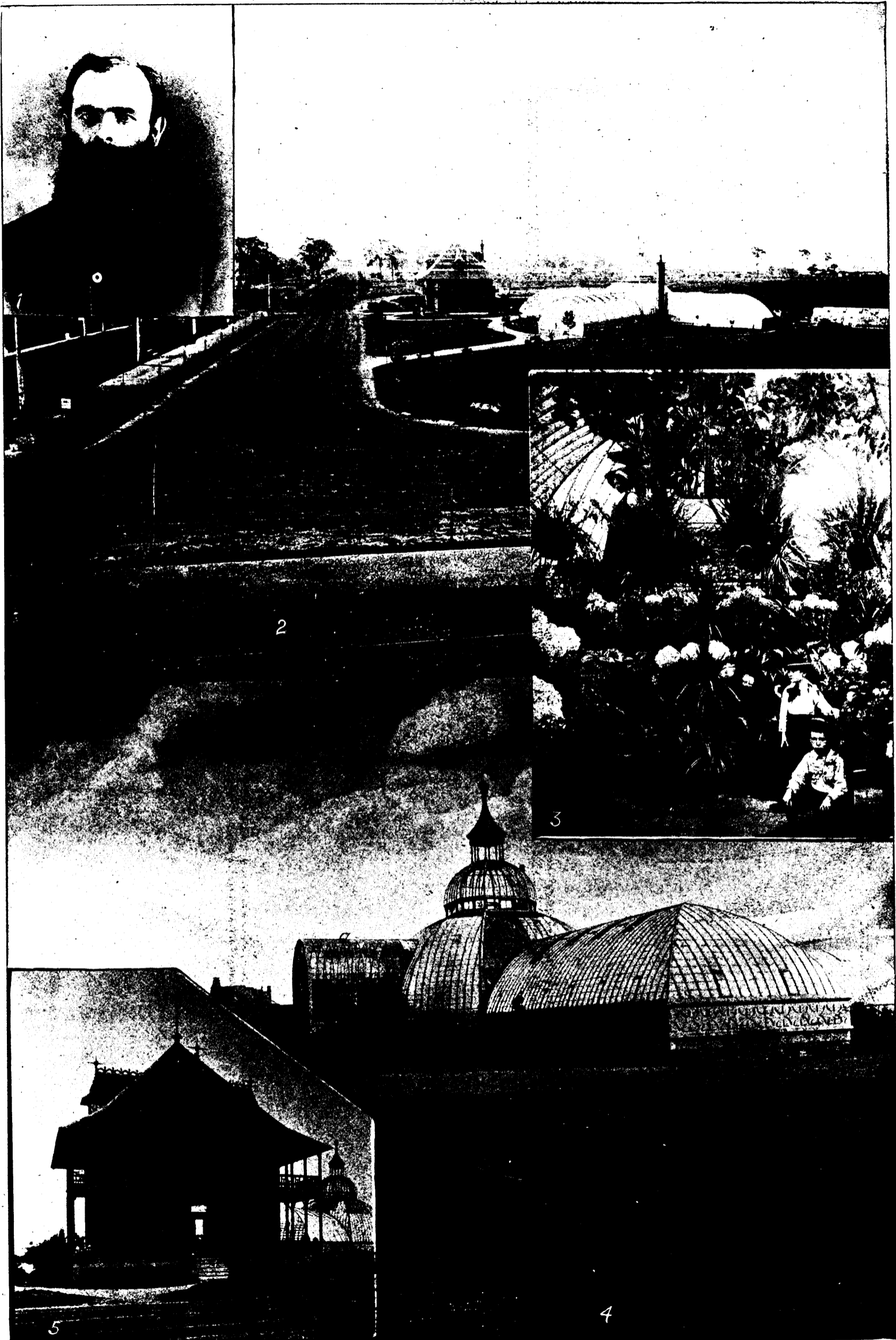
ALLONS ! SAUTE ! TABLEAU DE ED. J. MASSICOTTE — Photo Laprés & Lavergne



COMO. — LE DÉBARCADÈRE



CARILLON. — L'ANCIENNE PRISON, QUI EXISTAIT EN 1837 — Photos, Laprés & Lavergne



1. M. A. Pinoteau, chef fleuriste.—2. Vue générale du parc.—3. Intérieur de la grande serre.—4. La grande serre.—5. Résidence de M. Pinoteau
MONTREAL. — LE PARC LOGAN

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Si le professeur Garner va se remettre en cage, dans les déserts de l'Afrique, pour se convaincre que les gorilles et les autres singes de moindre taille en savent autant que les hommes, il perdra tout simplement son temps.

Peu de personnes, assurément, se soucieraient d'étudier la langue des singes, la littérature simienne fût-elle incomparablement féconde.

Que le savant professeur Garner prenne garde qu'on se méprenne à son endroit, s'il vit trop longtemps en compagnie des singes !

La société municipale des postes, à Aix-la-Chapelle, vient de prendre une grave décision : elle a congédié tous ses facteurs, et les a remplacés par des jeunes filles, ingambes et consciencieuses.

Grand a été l'étonnement des bourgeois d'Aix en voyant apparaître, l'autre jour, à l'heure du déjeuner, ces gracieuses fonctionnaires. Elles portent une robe noire, une écharpe jaune, un petit chapeau de toile cirée noir garni d'un ruban jaune, enfin une boîte à lettres en sautoir.

Il ne manque plus maintenant que de les munir d'une bicyclette et la ville d'Aix aura une administration postale "dans le train !"

L'Etat australien de Victoria, si l'on en croit un journal anglais, la *Pull Mall Gazette*, possède des lois d'une fantaisie exquise sur le divorce et le mariage.

Par exemple, "un mari ne peut divorcer, si sa femme s'est enivrée trois fois." Se peut-il imaginer un abri plus sûr et plus facile pour les pécheresses endurcies ? Votre femme a tous les vices, moins un : l'ivrognerie. Qu'elle l'ajoute à son ample collection ; vous voilà aussitôt contraint de la garder à jamais. De la garder, mais aussi de souffrir patiemment ses torts. Car vos sévices et injures graves ne l'autorisent pas, elle non plus, à réclamer le divorce.

Sans doute les législateurs de Victoria ont édicté une peine contre la brutalité, mais quelle étrange peine ! "Le mari convaincu d'avoir battu sa femme est condamné à la perte de ses droits électoraux."

Ne semble-t-il pas que ces lois soient l'œuvre de quelque ingénieux humoriste, de quelquelque Mark Twain australien ?

Depuis vingt-cinq ans, le gouvernement allemand se donne toutes les peines du monde pour germaniser les deux provinces françaises, l'Alsace et la Lorraine, arrachées à la mère-patrie à la suite de la fatale guerre de 1870. Malgré tout cela, ces deux provinces restées françaises de cœur n'ont jamais laissé échapper une occasion de montrer leur haine contre l'Allemagne, contre l'empereur, en un mot contre tout ce qui est allemand. Cette haine se montre toujours dans toute son ardeur, dans toute, sa vivacité aussi bien aujourd'hui qu'au premier jour de la germanisation.

L'Allemagne célébrait le 25^e anniversaire de la déclaration de la guerre entre la France et la Prusse. La colonie allemande de Strasbourg avait organisé, à ce sujet, une grande fête, lorsque les élèves alsaciens du gymnase catholique de cette ville ont envahi aux cris de "Vive la France !" la salle d'honneur du gymnase, où se trouvait exposé le buste de l'empereur et, avant qu'on ait pu les en empêcher, le buste était renversé et foulé aux pieds.

Il est d'usage, en Lithuanie, comme dans beaucoup d'autres contrées, de faire suivre d'un dîner somptueux les funérailles des personnes riches.

Dans un village, il y a quelques jours, eut lieu l'enterrement de la femme d'un propriétaire. Parents, amis et connaissances affluèrent ; on mangea et but de bon appétit, en faisant l'éloge de la défunte. Ce thème, toutefois, fut rapidement épuisé et on discuta la question de savoir si le veuf se remarierait.

Tout à coup, celui-ci entra dans la salle, donnant la main à une charmante voisine, qu'il présentait comme sa fiancée aux convives stupéfiés. Beaucoup de mines de mamans s'allongèrent ; toutefois, la fête continua ; les musiciens furent appelés ; on dansa, mangea et but pendant deux jours et deux nuits ; et bientôt on recommencera à l'occasion du mariage.

Nous savions déjà que Napoléon I^{er}, au temps où il se trouvait à la recherche d'une position sociale, avait songé à prendre du service à Constantinople, dans les troupes du Sultan. Mais nous ignorions qu'il avait failli, quand il était simplement officier d'artillerie, s'engager dans l'armée anglaise, et l'histoire des guerres de l'Empire donne au moins quelque piquant à l'aventure. L'anecdote est révélée par M. Pierre Mille, dans un article sur "la France en 1802," qu'il publie dans le dernier numéro de la *Revue bleue*.

Un docteur Bate, professeur d'anglais de la famille impériale d'Autriche, dînant un soir du printemps de 1792 avec plusieurs personnes, dont Joseph et Napoléon Bonaparte, fut interrogé par ce dernier sur les chances d'avancement qui lui seraient offertes dans l'armée de Sa Majesté Britannique. Le docteur Bate répliqua au futur empereur qu'il ne dépasserait très probablement jamais le grade de lieutenant-colonel et qu'il pourrait même être envoyé aux Indes pour y mourir obscurément de la fièvre jaune. Cette conversation suffit à refroidir le jeune Bonaparte ; mais si son commensal s'était exprimé autrement, qui sait ce qu'il en fût résulté pour l'Europe et jusqu'à quel point "la face du monde aurait été changée" ?

Un ivrogne n'ayant pu trouver à se griser complètement, entra un dimanche soir, pour se consoler, dans une église protestante, au moment où le ministre prêchait sur l'ivrognerie.

Quelques minutes après, le ministre s'écriait dans un beau mouvement d'éloquence :

—Où est l'ivrogne ?

Ayant entré l'office commencé, notre ivrogne crut que le ministre s'adressait à lui et il se fit petit sur son siège.

—Où est l'ivrogne ? tonne de nouveau le prédicant.

—Il sait que je suis ici, se dit le malheureux retardataire.

—Où est l'ivrogne ? s'écrie pour la troisième fois le ministre.

—Me voici, dit l'ivrogne.

Grande fut la surprise du ministre et des assistants.

Peu après, le ministre s'écrie :

—Où est l'hypocrite ?

Personne ne répondit, comme bien on le pense.

Le ministre ayant répété son exclamation, notre ivrogne se leva et alla droit à un banc où se trouvait un riche citoyen, paraissant très respectable, et l'apostropha ainsi :

—Pourquoi ne répondez-vous pas, comme je l'ai fait quand il m'a appelé tout à l'heure ?

APOLOGUE DOMINICAL

Un cultivateur se moquait de son voisin parce que celui-ci ne voulait pas, comme lui, passer de temps en temps le Dimanche à travailler aux champs, mais cherchait, au contraire, à sanctifier le jour du Seigneur en assistant aux offices de la paroisse.

—Suppose, lui dit le voisin dans l'intention de l'éclairer, suppose que j'aie sept louis en poche et que, rencontrant un homme sur le chemin, je lui en donne six. Que dirais-tu de cela ?

—Je te trouverais généreux et je te dirais que l'homme qui t'aurait rencontré en si bonne disposition te devrait bien de la reconnaissance.

—Fort bien ! Mais si, au lieu de m'en savoir gré, il me jetait par terre et me volait le dernier louis que je me serais réservé, que dirais tu alors ?

—Le misérable, il faudrait le pendre. Ce ne serait pas trop !

—Ami, c'est pourtant là ton histoire : Dieu t'a accordé six jours pour travailler et pour gagner ton pain ; il ne s'est réservé que le septième, et il nous a commandé de le sanctifier. Et toi, au lieu d'être reconnaissant de ses dons et de respecter sa volonté, tu lui voles le septième jour. Le cas n'est-il pas le même ? Que t'en semble ?

Le paysan en convint, fit réflexion sur lui-même et s'amenda. Il avait reçu une bonne éducation première.

LOUIS VEUILLOT.

CONSEILS PRATIQUES

Contre le hoquet persistant.—Une demi-cuillerée à café de vinaigre, avalée rapidement, le fait cesser aussitôt.

Pour enlever les taches d'huile.—Un moyen facile pour faire disparaître les taches d'huile sur un parquet est de les trotter avec un chiffon trempé de pétrole, puis de laver la place lorsque le pétrole est évaporé. On encaustique et on cire. Il suffit de presser sur la tache de la terre de salinette et de l'y laisser séjourner quelque temps.

Marquage du linge.—Le meilleur moyen pour marquer le linge est le suivant : ayez un cachet en fer avec votre nom ou votre chiffre en relief et chauffez-le fortement ; pas au rouge cependant ; couvrez avec un peu de sucre blanc bien pulvérisé la partie du linge où vous voulez mettre la marque ; appuyez fortement votre cachet et la marque sera indélébile.

Des moyens d'éviter les refroidissements.—Il y a un moyen bien simple d'éviter les refroidissements, c'est de fermer la bouche. Lorsqu'on sort d'une chambre surchauffée, surtout tard dans la soirée, et qu'on respire par la bouche, on est presque certain de se refroidir. Il importe de tenir la bouche bien fermée et de respirer par le nez. Neuf fois sur dix on se refroidit en tenant la bouche ouverte lorsqu'on quitte une chambre surchauffée.

Il faut aussi fermer les yeux pendant une minute ou deux.

Ne manquez pas de vous procurer les ouvrages suivants : les *Farces de Piron* (10c), l'*Ami des salons* (10c), les *Lettres d'un étudiant* (10c), *Un disparu* (10c), le *Pater* (10c), la *Petite* (5c), le *Grand horoscope des dames* (10c), la *Clé des songes* (5c), les *Loisirs d'un homme du peuple* (50c). G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine.



....Après lui avoir expliqué en peu de mots le but de sa visite.—Page 227, col. 2

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

PREMIÈRE PARTIE

LE TESTAMENT DU COMTE D'AREYNES

—Parler à Mme veuve Leroux....

—Entrez, monsieur, vous allez voir ma fille....

Duplat traversa la cour, en suivant la vieille femme qui l'introduisit dans une assez grande pièce, autour de laquelle se trouvaient symétriquement rangés une dizaine de lits minuscules, dont six ou sept étaient occupés par des petites filles qui jouaient ou criaient

La plus âgée avait deux ans à peine.

Françoise Leroux, occupée en ce moment à donner le biberon à l'une de ses pensionnaires, était une femme d'environ trente ans, une brave paysanne à figure avenante et sympathique.

Après lui avoir expliqué en peu de mots le but de sa visite, Servais lui remit la lettre officielle du maire du onzième arrondissement.

La veuve en prit connaissance et dit :

—C'est très bien, monsieur.... On ne pouvait faire mieux en

ce moment... Pauvre chérubin ! ajouta-t-elle, en enlevant des bras de Duplat la petite fille qui commençait à pleurer. Elle a faim, pour sûr... elle a soif... Sois tranquille, ma mignonne, tu seras bien soignée ici... On te donnera du bon lolo...

Et, sans plus tarder, elle présenta le biberon à la petite Rose, qui le prit avidement.

—J'ai une recommandation verbale à vous adresser, madame Leroux... dit Servais.

—Laquelle, monsieur ?

—Vous devrez, dans le plus bref délai, faire remettre à la mairie du onzième arrondissement le bonnet et la chemise de cette petite fille, et la couverture qui l'enveloppe, ces objets étant décrits sur le procès-verbal qui sera remis à l'Assistance publique, en même temps que la notification du dépôt fait entre vos mains...

—Je sais que cela doit se faire, monsieur, et je me conformerai très exactement à vos recommandations...

—Voulez-vous me donner un reçu de cet enfant ?...

—Mais bien sûr que je le veux...

Françoise appela sa mère.

—Maman, lui dit-elle, donne-moi, s'il te plaît, une feuille de papier, l'encrier et la plume...

La vieille femme s'empressa d'apporter sur une table les objets demandés.

—A quel nom dois-je faire le reçu ? reprit la veuve Leroux.

—Au nom de Jules Servaize...

Françoise prit la plume et d'une écriture fort correcte traça les lignes suivantes :

“ Reçu de monsieur Jules Servaize une petite fille paraissant âgée de trois jours et déposée entre mes mains sous le nom de ROSE, par ordre du maire du onzième arrondissement, au nom de l'Assistance publique.

“ Saint-Maur-des-Fossés, le 28 mai 1871.”

Elle signa, et elle tendit le papier à l'ex-capitaine de fédérés, en disant :

—Voilà, monsieur...

—C'est parfaitement ça, madame... répondit-il.

Il plia le papier en quatre avec le plus grand soin et le glissa dans la poche de son veston.

Le complice de Gilbert Rollin n'avait plus rien à faire dans la maison de la nourrice.

En conséquence, il prit congé de la brave femme et regagna la route de la Varenne sur laquelle se greffe, au delà du Parc-Saint-Maur, celle de Champigny.

Les derniers événements de Paris étaient déjà connus partout.

L'armée de Versailles étant victorieuse et l'infâme Commune étranglée, Duplat rencontra à chaque pas des gens qui avaient cherché un refuge dans les villages des environs de Paris, et qui maintenant se hâtaient de regagner la capitale.

Avant la guerre on avait fait sauter le pont de Champigny, et naturellement il n'était pas encore reconstruit.

Le fugitif fut donc obligé de traverser la Marne dans le bateau du passeur, pour se rendre au domicile de la blanchisseuse qu'à Champigny on appelait volontiers LA BELLE PALMYRE.

Palmyre était une grande fille indiscutablement jolie et reconnue comme telle.

A Champigny, qu'elle habitait depuis cinq ans et où elle occupait l'emploi de repasseuse chez la plus forte blanchisseuse du pays, elle avait eu, comme bien on pense, des adorateurs en grand nombre. Servais Duplat avait toujours été le préféré.

Ils s'étaient connus à Paris, six années auparavant, et depuis cette époque, même après l'installation de Palmyre à Champigny, ils n'avaient jamais cessé de se réunir de temps en temps.

Palmyre n'ignorait pas que Servais faisait partie des bataillons de la Commune.

L'ayant revu après le 18 mars, elle avait voulu le dissuader de prendre part à l'insurrection, mais elle n'était point venue à bout de le convaincre qu'il courait follement à des dangers certains.

Douée d'un gros bon sens, elle comprenait à merveille que le but poursuivi par les communards était un rêve idiot, un odieux cauchemar qui devait aboutir à un réveil sanglant.

Elle ne parlait d'ailleurs jamais de Servais, et si elle en eût parlé elle aurait caché avec soin qu'il jouait un rôle dans l'armée des fédérés.

Si on l'avait vu quelquefois en sa compagnie, les dimanches, à Champigny, on s'était d'autant moins occupé de lui que Palmyre changeait plus souvent de cavalier.

C'est donc à peine si on connaissait Duplat dans le pays.

Quand les deux amants voulaient se voir, c'est surtout à Paris qu'ils se rencontraient.

Pendant le siège, Palmyre s'était réfugiée dans la capitale avec sa patronne, qui l'aimait beaucoup malgré sa légèreté, et qui tenait prodigieusement à elle pour les services qu'elle lui rendait comme ouvrière d'une merveilleuse habileté.

Après la signature de l'armistice, elle avait, ainsi que sa patronne, regagné Champigny et repris son train de vie habituel, le fer en main toute la semaine et flirtant le dimanche avec des garçons du pays et des petites camarades d'atelier complètement dépourvues de préjugés comme elle.

Pendant les mois de la Commune, Servais lui avait écrit une seule fois, et dans cette lettre arrivée à la destinataire après plusieurs jours de retard, il ne parlait point d'une visite prochaine, mais depuis que les troupes de Versailles étaient entrées dans Paris, Palmyre se disait souvent :

—S'il n'est ni fusillé ni arrêté, je le reverrai bientôt.

Et elle ajoutait en forme d'raison funèbre anticipée :

—S'il était fusillé, ce serait dommage tout de même et je le regretterais, car je l'aime bien, ce monstre-là, mais il pourrait se vanter que c'est rudement sa faute !... Je lui avais assez dit et répété de ne pas se fourrer là-dedans !

La jeune repasseuse demeurait rue Bretigny.

Le dimanche, Palmyre travaillait jusqu'à midi chez sa patronne.

A partir de cette heure réglementaire, elle était libre jusqu'au lundi matin, et nous savons qu'elle usait largement de cette liberté.

Le 28 mai, jour de la Pentecôte, la repasseuse avait passé toute la matinée à l'atelier.

Elle en était partie après avoir donné rendez-vous à l'une de ses compagnes pour aller à six heures manger une friture au bord de l'eau chez un pêcheur-restaurateur, avec l'intention de se rendre ensuite au bal champêtre dont elle faisait l'ornement tous les dimanches.

Il était trois heures.

Palmyre venait de mettre en ordre son petit ménage qu'elle tenait avec une propreté minutieuse, et d'achever sa toilette, quand retentit un coup bruyant frappé à la porte de la rue.

Sans même se demander quel pouvait être le visiteur ou la visiteuse inattendue, la repasseuse courut ouvrir et poussa une exclamation mêlée d'effarement et de joie en voyant en face d'elle Servais Duplat.

XLVII

—Toi ! fit ensuite Palmyre un peu tremblante, toi !... C'est bien toi ?

—Parfaitement moi... répliqua le fugitif en se glissant dans la cour et en refermant aussitôt la porte derrière lui. Pas d'émotion. Du sang-froid... il en faut... et entrons chez toi...

—Tu es poursuivi, je le parie ! dit la repasseuse, flairant un danger.

—Poursuivi n'est pas précisément le mot, répondit Servais après avoir franchi le seuil de la petite maison. Mais je suis menacé... Je pourrais être inquiet d'un moment à l'autre... Il est donc indispensable, pour ma sûreté, qu'on ne m'aperçoive point dans ce pays et qu'on ignore que je m'y trouve...

—Ah ! je te le disais bien, moi, que tout cela finirait mal ! Tu n'as pas voulu m'écouter !

—J'ai eu tort et tu avais raison... D'abord, règle générale, les femmes ont toujours raison !... Enfin, ce qui est fait est fait... C'est fini, n'en parlons plus...

—C'est ça, n'en parlons plus...

—Comment, reprit-elle, on te cherche... On va te poursuivre...

Ah ! si tu avais voulu me croire ! Je le savais bien, moi, que ton gouvernement de la Commune c'était de la blague et que ça ne pouvait pas durer !... Et les chefs, les meneurs, des polichinelles qui ne songent qu'à godailler et à mettre des sous dans leurs poches !... Fallait que tu aies la tête à l'envers pour couper dans ces godans-là ! Aussi voilà où ça t'a conduit, mon Servais, mon pauvre petit Servais !

—Je te répète que j'ai eu tort, répondit-il. Parbleu, je le vois bien maintenant... Mais, qu'est-ce que tu veux, j'y allais de confiance...

—Ces gueux-là te montaient le coup !...

—Malheureusement il est impossible de retourner en arrière pour effacer les impairs qu'on a faits... Il faut attendre qu'on les oublie...

—Dam !... C'est qu'ils étaient gros, les impairs ! Maintenant c'est le tour des représailles, n'est-ce pas ?

—Oui.

—Terribles ?

—Ah ! oui, terribles !...

—C'est ce qu'ont dit ici des gens sortis de Paris. Et tu t'es bien compromis ?...

—Assez comme ça ! J'allais de l'avant, moi, tout bêtement... On m'a dénoncé...

—Dénoncé ! répéta Palmyre avec effroi. Faut-il qu'il y ait des gens canailles ! Et, si on te prenait, qu'est-ce qu'il t'arriverait ?

—On me mettrait probablement au mur, et couic !...

—Ah ! miséricorde !... fusiller mon petit Servais !... quelle horreur !... Que vas-tu faire alors pour dépister ceux qui te cherchent ?...

—Provisoirement, il faut que tu me donnes l'hospitalité ; que tu me caches pendant quelques jours. J'ai compté sur toi... Ai-je bien fait ?

—Si tu as bien fait... C'est pas sérieusement que tu le demandes !... Ah ! oui, tu peux compter sur moi !... Quand bien même je devrais être compromise avec toi, je m'en fiche !... Tu ne quitteras pas cette maison... Je t'ai... je te garde...

—Mais, ajouta Palmyre avec anxiété, crois-tu que les recherches peuvent conduire jusqu'ici ceux qui ont intérêt à te retrouver ?

—Ça ne me paraît guère probable, seulement quand on veut n'être point pincé, il faut tout prévoir... Nous ne resterons pas longtemps à Champigny...

—Tu as un projet ?

—Oui.

—Lequel ?

—Celui de passer en Suisse...

—Tous les deux ?...

—Mais, bien sûr, tous les deux ! Te figures-tu par hasard que je suis venu te trouver pour que tu me tires d'embarras, et qu'ensuite je te laisserai te débrouiller comme tu pourras ?... C'est ça qui serait une canaillerie numéro un !... Oui, oui, nous filerons à Genève tous les deux, tu t'établiras de ton état, et nous vivrons très tranquilles et très heureux, n'ayant rien à craindre de personne...

Duplat s'attendait à voir Palmyre accueillir sa proposition avec un enthousiasme bruyant, expansif.

Il n'en fut rien.

La jeune femme, le front soucieux, réfléchissait.

—Ça n'a pas l'air de te sourire beaucoup, sais-tu ! reprit Duplat, très vexé.

—Aller à Genève, nous établir, répliqua Palmyre au bout d'un instant. Ah ! certes, je ne demanderais pas mieux ! je sais mon métier, et je peux dire, sans me vanter, que je suis une bonne ouvrière, très capable de diriger un établissement, mais on ne vit pas de l'air du temps, et on ne s'établit point avec des noyaux de pêches ! Je n'ai pas un radis d'économies, moi ! pas le plus petit bas de laine ! Cinq ou six pièces de cent sous dans le coin d'un tiroir de ma commode, v'là tout mon sac !... y n'est pas lourd !

Brusquement Duplat demanda :

—Crois-tu qu'avec cinq mille balles tu pourrais créer là-bas un atelier de blanchisseuse de fin ?...

—Ça serait même beaucoup plus qu'il n'en faut... répondit Palmyre étonnée.

—Eh bien ! compte toujours sur cette somme-là...

—Cinq mille balles !

—Ni plus, ni moins... la somme ronde.

—Tu te figures que tu les auras ?

—Parfaitement...

—Et d'où viendront-ils ?

—Ils ne viendront pas... ils sont venus... C'est mon bas de laine... un bas de laine qui ne doit rien à quiconque !...

—Est-ce que c'est vrai cette menterie-là ?...

—C'est si vrai que voilà les *fajots*... Douteras-tu encore ?

Et Servais exhiba cinq billets de banque mis à part dans une de ses poches.

Alors se manifesta en plein l'enthousiasme expansif et bruyant sur lequel il comptait.

—Ah ! mon Servais !... mon petit Servais !... Mais aussi, qui te chérit ? C'est ta petite My-myre...

En homme pratique et bien avisé, Duplat n'avouait que le tiers de l'argent qu'il possédait, et il ne soufflait mot de ses espérances, c'est-à-dire des cent cinquante mille francs hypothéqués sur le futur héritage de Mme Henriette Rollin.

—Nous causerons plus tard de nos projets, dit Palmyre quand elle eut recouvert un peu de calme. Pour le moment songeons au plus pressé. Crains tu qu'on puisse venir te relancer jusque chez moi ?

—Je te répète que ce n'est guère probable, mais qu'il faut cependant se tenir sur ses gardes...

—Quelqu'un de tes amis connaît-il mon adresse à Champigny ?

—Merlin, seulement.

Servais oubliait Gilbert.

—Merlin, qu'est-ce que c'est que ça ? demanda la repasseuse.

—Un camarade à moi, que tu as vu dans le temps à Paris et qui vient de m'aider à filer...

—Tu es sûr de lui ?

—Comme de toi.

—Alors, ça va bien...

—Je resterai chez toi, caché, sans mettre dehors ni pied ni patte... Toi tu ne changeras rien à tes habitudes de travail, seu-

lement, au lieu de boulotter toute seule chez le mastroquet, tu rentreras prendre tes repas ici avec moi.

—Ça, c'est facile... mais

—Mais, quoi ?

—J'ai des amies qui viennent me voir le dimanche, et je ne pourrais pas leur fermer ma porte sans éveiller leurs soupçons...

Servais se mit à rire.

—Eh ! grande bête, répliqua-t-il, avant huit jours nous nous serons carapattés sans que tu aies annoncé ton départ à qui que ce soit. Dimanche prochain on trouvera la maison vide...

—Bon pour dimanche prochain... Seulement, ce soir...

—Eh bien ! ce soir ?

—J'ai donné rendez-vous à Elodie, une bonne fille, pour aller ensemble manger une friture au bord de l'eau chez Bordier, et de là au bal. Si elle ne me voit pas arriver, elle sera capable de rappliquer ici, *illico*...

—Saperlipopette ! s'écria Duplat, les yeux brillants, manger une friture au bord de l'eau, c'est ça qui me tente !... Si j'osais...

—Point de bêtises ! interrompit Palmyre. Tu ne sortiras pas d'ici !

—C'est que je meurs de faim ! Je ne me suis rien mis dans le fusil depuis hier soir...

—Attendras-tu bien encore une heure ?

—Dame !... en me serrant le ventre...

—Je vais courir chez Elodie... je lui raconterai qu'il me tombe une tuile... que je suis forcée d'aller à Chennevières chez des gens embêtants et que je rentrerai fort tard. Elle gèbera ça le mieux du monde. En revenant je t'apporterai à diner... Tu auras ta friture.

—Va donc... Fais pour le mieux, et surtout fais vite.

Les inquiétudes de Servais Duplat semblaient s'être évanouies ; cependant il tenait à prendre ses précautions pour sauvegarder la fortune qu'il portait sur lui.

Aussitôt seul il tira de sa poche les nombreux papiers qui s'y trouvaient : les reconnaissances signées par Gilbert Rollin, le laisser-passer au nom de Jules Servaize, donné par le maire du onzième arrondissement, le reçu de Françoise Leroux constatant la remise en ses mains de la petite Rose, enfin les neuf billets de mille francs, faisant partie des quinze mille que lui avait versés Merlin pour payer sa trahison envers le gouvernement de la Commune.

—Il faut, se dit-il, mettre provisoirement, et sans que Palmyre le sache, tout ceci en lieu sûr. Je reprendrai ça au moment de notre départ pour la Suisse...

Jetant un coup d'œil autour de lui, il poursuivit :

—Mais où cacher ces paperasses ?

Sur la tablette du buffet il avisa cinq ou six bouteilles vides.

—Voilà mon affaire, ajouta-t-il en en prenant une, c'est un coffrefort d'un nouveau genre, et il sera sûr...

En un tour de main, il déboucha la bouteille, —un litre,—et s'assura qu'il n'existait aucune trace d'humidité à l'intérieur.

Duplat fit un rouleau très serré des papiers, des neuf billets de mille francs, auxquels il joignit les cinq exhibés devant Palmyre, et glissa ce rouleau dans le litre qu'il reboucha ensuite hermétiquement.

Il ne gardait dans son porte-monnaie que trois ou quatre cents francs en or et quelques pièces blanches—ce qui restait du premier billet.

—Maintenant, où fourrer cela ? se demanda-t-il.

L'inspiration répondant à cette question ne se fit pas attendre.

La bouteille à la main, il gagna le jardinet qui se trouvait derrière la maison.

Quelques arbres à fruits ombrageaient des carrés de légumes entourés de fleurs communes.

Dans un angle, il avisa un figuier d'une assez belle venue.

—Au pied de cet arbre, murmura-t-il.

Une bêche, dont on s'était servi la veille, se voyait tout debout, fichée dans le sol.

Servais la prit, et en moins de cinq minutes il eut creusé un trou de deux pieds de profondeur, au pied du figuier.

—Une bouteille de cent soixante-quatre mille francs ! dit-il en riant et en faisant glisser le litre au fond du trou, qu'il combla ensuite avec soin. Je mets bien au défi qui que ce soit de venir la chercher là !...

Et il entra dans la bicoque, enchanté de la besogne qu'il venait de mener à bonne fin.

* *

Nous avons laissé Raoul d'Arcy, vicaire de Saint-Ambroise, tombant frappé d'une balle sur le seuil de la porte entr'ouverte, au moment où il allait pénétrer dans la maison qu'il habitait, rue Popincourt.

Nous l'avons vu, faisant preuve d'une énergie surhumaine, se relever malgré sa blessure, entrer en chancelant dans l'allée sombre, repousser la porte derrière lui, avancer de quelques pas et s'abattre

enfin, épuisé, sanglant, sur les premières marches de l'escalier, en poussant un cri de douleur dans lequel sa vie semblait s'échapper.

Cet immeuble à trois étages contenait seulement trois locataires. L'abbé d'Areynes occupait le premier.

Le second était habité par un ancien chirurgien-major en retraite.

Le troisième, enfin, appartenait à une famille de bons bourgeois, qui avait quitté précipitamment Paris dès les premiers jours de l'insurrection.

Le concierge était mort de frayeur depuis un mois, et le propriétaire, absent de Paris lui aussi, ignorait cette mort et n'avait pu pourvoir au remplacement de son subordonné.

La maison se trouvait donc sous la garde du locataire du deuxième étage, et sous celle de la vieille Madeleine, la fidèle servante du vicaire de Saint-Ambroise qui, suivant les recommandations de son maître, n'avait pas quitté son appartement.

M. Leblond, l'ancien chirurgien-major, était un homme solide et d'une santé vigoureuse ; il connaissait presque intimement le jeune prêtre.

Sa femme comptait cinq ou six années de moins que lui.

Madeleine passait chaque jour quelques heures chez ces braves gens, se rendant utile au ménage et parlant sans cesse du vicaire qu'elle aimait comme s'il eût été son enfant.

Tous les trois attendaient anxieusement le retour de l'ordre, le baisser du rideau sur le dernier acte de l'infâme tragédie et la rentrée de l'abbé.

Depuis cinq jours, ils restaient calfeutrés chez eux, calmes et sans défaillances, comptant sur la Providence et priant Dieu.

XLVIII

Madeleine seule était bien obligée, de temps en temps, de mettre les pieds hors de la maison pour aller aux provisions.

Elle avait la tête solide, la vieille Bretonne, et ne craignait point de s'exposer.

— Il ne m'arrivera jamais que ce que Dieu voudra !... pensait-elle.

Ce soir-là, cependant, elle était sortie avec plus d'appréhension que de coutume.

La bataille des rues se rapprochait de son quartier.

Elle n'avait réussi qu'avec beaucoup de peine à se procurer les aliments indispensables, forcée de franchir des barricades, entendant les balles siffler autour d'elle.

Avec les éléments du maigre repas du soir, la digne servante apportait cependant une bonne nouvelle.

Les commerçants du quartier, tous pères de famille et bien pensants, lui avaient dit :

— Rassurez-vous, Mme Madeleine, demain tout sera fini... Les fédérés abandonnent leurs barricades, l'armée de Versailles avance toujours. Les braves gens prennent le dessus sur la canaille... M. l'abbé d'Areynes ne tardera pas à revenir instruire nos enfants...

Aussi, une fois Madeleine rentrée au logis, on dina moins tristement que de coutume au milieu des trépидations produites par les décharges de plus en plus rapprochées de l'artillerie.

Par instants la maison, tremblant sur ses fondements, semblait près de s'écrouler.

Personne n'eut même l'idée de se mettre au lit.

Sans lumière, derrière ses persiennes closes, l'ancien chirurgien-major était aux écoutes.

Les détonations des chassepots, le grondement des canons, redoublaient d'intensité.

— Ils avancent !... ils avancent toujours !... murmura M. Leblond. Nos braves troupes seront bientôt maîtresses du quartier !...

La lutte, en effet, se rapprochait sensiblement de l'église Saint-Ambroise.

Nos trois personnages attendaient, palpitants, ne respirant plus.

Malgré l'attention que chacun d'eux mettait à écouter les tapages de la rue, personne n'entendit le cri suprême poussé par le jeune prêtre quand il s'abattait, mourant, sur les marches de l'escalier, ni le bruit de sa chute.

Les crépitements de la fusillade et les tonnerres de l'artillerie couvraient tous les autres bruits.

Pendant des heures entières le chirurgien-major, sa femme et Madeleine, s'immobilisèrent dans leur attention, pleine à la fois d'espérance et d'angoisse.

Sur le boulevard Voltaire des hommes passaient en courant.

A travers les lames des persiennes, on voyait glisser leurs ombres rapides dans les ténèbres qu'une lueur sinistre éclairait de temps à autre.

Les communards fuyaient, se repliant en désordre vers la place Voltaire.

Soudain des crosses de fusil heurtèrent violemment la porte donnant sur la rue Popincourt et des voix crièrent :

— Ouvrez ! ouvrez ! ce sont les troupes de Versailles... .

Et les coups redoublaient, et le fracas des détonations faisaient trembler le quartier.

M. Leblond, avec un sang-froid complet, entr'ouvrit sans bruit les persiennes derrière lesquelles il se tenait caché.

Il vit des pantalons rouges et des baïonnettes étincelantes.

On heurtait toujours.

La porte massive craquait sous la poussée des hommes.

L'ancien chirurgien-major se pencha au dehors.

— Attendez ! cria-t-il. Je vais vous ouvrir... .

— Faites vite ! répliqua un officier. Nous avons besoin d'occuper vos fenêtres !... .

— Je descends... .

Les persiennes se refermèrent.

— Mon Dieu !... mon Dieu !... murmura Mme Leblond, plus morte que vive. On se battra dans la maison... . Nous allons être massacrés... .

De son côté Madeleine balbutiait :

— Mon doux Jésus, ayez pitié de nous !... .

— Point de cris, point de frayeurs ! commanda M. Leblond. Nous n'allons pas être massacrés, mais protégés ! Au lieu de vous lamenter, réjouissez-vous !... L'armée de l'ordre vient nous sauver, nous n'avons plus rien à craindre... . Prenez une lumière, ma bonne Madeleine, et descendons ouvrir aux braves gens qui viennent de tuer le monstre, l'infâme Commune !... .

Ces paroles réconfortèrent la servante du vicaire de Saint-Ambroise.

Elle s'empressa de prendre un flambeau et suivit le chirurgien-major qui se trouvait déjà dans l'escalier.

Tous deux descendirent rapidement.

La bougie, tenue très haut par Madeleine, éclairait leur descente.

Arrivé au bas de l'escalier, M. Leblond recula tout à coup avec effroi devant un corps dont on ne voyait pas le visage, mais dont la soutane se détachait en noir sur les marches.

Il s'écria :

— Un cadavre !... Un prêtre !... C'est un prêtre !

Madeleine effarée, frappée au cœur par un pressentiment douloureux, s'agenouilla près du corps dont elle souleva la tête, éclairant la figure.

Un tremblement convulsif la secoua soudain, de la nuque aux talons, et d'une voix brisée, méconnaissable, elle bégaya :

— M. le vicaire... C'est M. le vicaire... Il est mort ! Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! il est mort !... .

Les coups de crosse, un instant interrompus, recommençaient.

On criait plus fort, avec une impatience fiévreuse et presque menaçante :

— Ouvrez ! Mais ouvrez donc !... .

M. Leblond s'élança et fit tourner la clef dans la serrure.

La porte s'ouvrit.

Un officier d'infanterie s'avança sur le seuil.

— Vous tardiez bien à nous ouvrir, monsieur ! dit cet officier d'une voix rude.

— Nous ne sommes que trois dans la maison, capitaine, répliqua l'ancien chirurgien-major, moi et deux femmes âgées... . Nous n'avons plus l'agilité de la jeunesse. Joignez à cela la crainte de tomber dans un piège des communards... . Vous nous pardonneriez, j'espère, d'avoir mis un peu de lenteur à vous ouvrir... .

— C'est bien... fit le capitaine. Pas de fédérés dans cette maison... .

— Je vous le jure sur l'honneur... sur mon honneur d'ancien soldat !... . Nous n'avons ici qu'un cadavre... .

— Un cadavre ?

— Que nous venons de trouver à l'instant au bas des marches de l'escalier... .

— Celui d'un insurgé ?

— Non ; voyez... .

Et M. Leblond désigna le corps auprès duquel Madeleine se tenait toujours agenouillée, sanglotant.

L'officier entra, suivi d'une dizaine de soldats, et s'arrêta devant le vicaire de Saint-Ambroise, sanglant, inanimé.

— Mais c'est un prêtre !... s'écria-t-il avec colère. Les misérables l'ont assassiné, comme ils en ont assassiné tant d'autres ! ! Connaissez-vous cette malheureuse victime ?

— Oui... Il se nomme Raoul d'Areynes... . Il est comme moi l'un des locataires de cette maison... . La vieille femme agenouillée et pleurant auprès de lui est sa servante... . L'abbé d'Areynes était réfugié à Versailles depuis plus d'un mois... . Comment le retrouvez-vous ici ? Je l'ignore... . et je ne le comprends pas... .

**ANNONCE IMPORTANTE DE
John Murphy & Cie**

- POUR -

Cette Semaine

SEULEMENT

Nous offrons les lignes suivantes avec les réductions mentionnées

Seulement 39c

Le meilleur marché jamais offert en ville, au-delà de 7,000 vgs Etoffe à Robes, qualité très fine, valant de 75c à \$1.50. Votre choix pour 39c.

Seulement 14½c

Soie chinoise, dessins imprimés, valant 50c pour 14½c.

Seulement 19c

Soie japonaise barrée, valant 45c pour 19c.

Seulement 10c

Indienne française, fini satin, valant 25c, réduction 10c.

Seulement 39c

Matinées en indienne française, seulement 39c.

John Murphy & Cie

2343 Rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix

TÉLÉPHONE 3833

MAISON FONDÉE EN 1852

C. LAVALLÉE

(SUCCESSEUR DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

35, COTE ST-LAMBERT

MONTREAL

Un LEZARD

DANS L'ESTOMAC

Pendant les quelques années que j'ai vécu aux Etats-Unis, je fus atteint d'une maladie qui me faisait mourir. Avec des douleurs atroces dans l'estomac, je me sentais très faible et étais affligé de beaucoup de vents. Après avoir consulté les principaux médecins de Troy, N.-Y., et après avoir pris des centaines de remèdes, on me déclara que j'avais un lézard dans l'estomac et que ce qu'il y avait de mieux à faire était de retourner dans mon pays. Je revins donc à Montréal où on me conseilla d'aller voir M. Z. Brabant, le célèbre herboriste, 2242, rue Notre-Dame. Après m'avoir examiné, ce Monsieur me déclara que je n'avais pas plus de lézard dans l'estomac que sur la main et que tout mon mal venait de la dyspepsie. Je pris alors de ses remèdes composés de racinages, et en moins de trois mois ils me guérirent radicalement. (Signé) ARTHUR SAVARIAT,

Polisseur,

156, rue Richelieu, Ste-Cunégonde.

Consultations Gratuites

Z. BRABANT

HERBORISTE

2242, Rue Notre-Dame, Montréal

GLACIERES ! ~ SORBETIERES ! AUX DAMES

\$3.00 à \$45.00

\$1.50 à \$25.00

HAMMAOS \$1.00 à \$5.00

CHEZ **L. J. A. SURVEYER**

6 RUE SAINT-LAURENT 6

20768

PRODUITS DE LA

GRANDE CHARTREUSE

LIQUEURS, ELIXIR ET SPECIFIQUE DENTIFRICE.

Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier :

POUR EVITER TOUTE CONTREFAÇON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS


Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE

AU CANADA

LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS

ALIMENTAIRES

de MONTREAL (limitée).



LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - - \$50,000

Bureaux : 210, rue St-Laurent

TEL. BELL 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les quinze jours

1 PRIX DE	\$1,000.00
1 " "	400.00
1 " "	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

PRIX DU BILLET - - - - - 10 CENTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays, sur réception du prix et de 3c en timbres pour frais de port.

J. B. C. TRESTLER L.C.D.

Chirurgien - Dentiste

200 RUE ST-DENIS

Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite, ou cellulose. Obturation en or, argent, platine, porcelaine. Couronne en or.

GEORGE VIOLETTI

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc.

N° 11½ RUE GOSFORD
MONTREAL

HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS

238 et 242 Rue Cadieux

Près de la rue Ste-Catherine

Fondée en 1893 par le Dr J. P. Gadbois, ex-médecin surintendant de l'Institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, morphimanie, etc., par la méthode du Gold Cure.

Laprie & Lavergne
PHOTOGRAFES
360 RUE ST-DENIS
PHOTOGRAFIES DE TOUS GENRES
PORTRAITS A L'HUILE, AU CRAYON,
PASTEL, ETC., ETC.
TELEPHONE 7263

ACADEMIE FONDÉE EN 1891

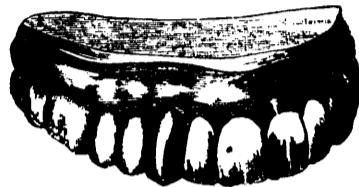
Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprendront le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblage, l'Essaiage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Mont- réal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROUSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

La Nouvelle Revue
18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

12 mois	6 mois	3 mois
50 ^{fr}	26 ^{fr}	14 ^{fr}
56 ^{fr}	29 ^{fr}	15 ^{fr}
62 ^{fr}	32 ^{fr}	17 ^{fr}

On s'abonne sans frais ; dans les Bureaux de Paris, les agents de Crédit Lyonnais et celles de la Société Générale de France et de l'Étranger.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes

ABONNEMENT, \$6.40 PAR AN—6 MOIS, \$3.30

La Revue Hebdomadaire publie la première, après l'apparition en volume, les romans des principaux écrivains de ce temps notamment : Paul Bourget, François Coppée, O. Daudet, etc.

S'adresser à la LIBRAIRIE DERMIGNY, 128 W. 25th street, New-York où à la succursale, 1608, Notre-Dame. G. Harel, gérant.

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.